



**ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS**
au 31 décembre 2019

Sommaire

Chiffres clés et faits marquants de l'exercice	4
CHIFFRES CLÉS	4
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	4
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	4
États financiers consolidés	5
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE	5
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	6
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	7
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	8
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	10
Notes annexes aux états financiers consolidés	11
NOTE 1-PRINCIPES COMPTABLES	11
NOTE 2-PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	14
NOTE 3-INFORMATION SECTORIELLE	15
NOTE 4-DONNÉES OPÉRATIONNELLES	17
NOTE 5-CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	23
NOTE 6-PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES	26
NOTE 7-AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	29
NOTE 8-IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	31
NOTE 9-PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	36
NOTE 10-INSTRUMENTS FINANCIERS, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT	38
NOTE 11-IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	46
NOTE 12-CAPITAUX PROPRES ET DES DETTES OBLIGATAIRES SUBORDONNÉES PERPÉTUELLES, DIVIDENDES ET RÉSULTAT PAR ACTION	48
NOTE 13-RELATIONS AVEC L'ÉTAT	49
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	50

Chiffres clés

(En millions de dirhams)	Note	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits des activités ordinaires	4.1.1.2	54 092	55 906
Résultats des co-entreprises	6.1	360	399
EBITDA		15 333	17 076
Résultat opérationnel récurrent		7 866	11 256
Coût de l'endettement financier net	10.1.5	(1 511)	(1 567)
Résultat net de la période - part du Groupe		2 843	5 425
Capitaux propres consolidés - part du Groupe		77 191	78 859
Endettement financier net		45 499	35 193
Investissements opérationnels		13 964	10 801
Résultat net de base et dilué par action (en dirhams)	12.4	29,56	62,04
Dividende par action (en dirhams)	12.3	40,73	30,17

Faits marquants de l'exercice

Impact de la première application de la norme IFRS 16 pour le Groupe OCP

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2019 la norme IFRS 16 « contrat de location » selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée » : les effets cumulatifs de la première application ont été proches de zéro et n'avaient par conséquent aucun impact dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2019. De plus, les données 2018, présentées à titre comparatif, n'ont pas été ajustées.

Avec l'application de cette nouvelle norme, le Groupe OCP comptabilise désormais l'ensemble de ses contrats de location au bilan, à l'exception des contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou de ceux portant sur des biens d'une valeur unitaire à neuf inférieure à 5 000 dollars. (cf. Note 1-1.1-A)

Événements postérieurs à la clôture

Création d'un pôle hôtelier national d'excellence

Pour accompagner le développement d'un secteur à fort potentiel de croissance et d'emplois pour l'économie marocaine, le Groupe OCP, l'ONCF et le Fonds Hassan II ont annoncé une alliance dans le domaine hôtelier haut de gamme pour créer un acteur de référence. Ce Pôle comprendra des actifs hôteliers historiques du Maroc, détenus et développés jusqu'à présent par l'ONCF : la Mamounia à Marrakech, le Palais Jamai à Fès et le Michlifén à Ifrane, ainsi que le Marchica Lagoon Resort à Nador récemment ouvert.

La structuration de cette alliance est en cours. Le nouveau schéma de partenariat sera publié courant l'année 2020.

Contribution du Groupe OCP pour la lutte contre la pandémie Covid-19

Afin de palier la propagation du Coronavirus et d'endiguer ses répercussions sur le Royaume, le Maroc a décrété, suite aux instructions Royales, la mise en place d'un fonds spécial pour la gestion de la pandémie COVID-19.

Dans une démarche solidaire et en tant qu'acteur national de premier plan, le Groupe OCP a décidé de contribuer à hauteur de 3 milliards de dirhams audit fonds, renforçant ainsi l'effort citoyen commun d'un certain nombre d'entreprises et autres contributeurs.

À noter que cette crise sanitaire liée au COVID 19 ne remet pas en cause la continuité d'activité du Groupe OCP.

Compte de résultat consolidé

(En millions de dirhams)	Note	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits des activités ordinaires	4.1.1.2	54 092	55 906
Production stockée		1 901	1 728
Achats consommés	4.2.2	(21 768)	(22 398)
Charges externes	4.2.2	(9 738)	(9 780)
Charges de personnel	5.1	(9 213)	(8 481)
Impôts		(319)	(288)
Résultats des co-entreprises	6.1	360	399
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles		(68)	(60)
Autres produits et charges récurrents		86	49
EBITDA		15 333	17 076
Amortissements et pertes de valeur	8.4 - 9.2	(7 467)	(5 820)
Résultat opérationnel récurrent		7 866	11 256
Autres produits et charges non récurrents	7.2	(1 504)	(1 250)
Résultat opérationnel		6 362	10 006
Coût d'endettement financier brut		(1 988)	(1 865)
Produits financiers des placements		477	299
Coût d'endettement financier net	10.1.5	(1 511)	(1 567)
Résultat de change sur dettes et créances financières	10.2.3	50	(412)
Autres produits et charges financiers	10.2.3	(161)	(1 325)
Résultat financier		(1 622)	(3 304)
Résultat avant impôt		4 741	6 702
Impôts sur résultat	11.2 - 11.3	(1 725)	(1 100)
Résultat net de l'exercice		3 016	5 602
Résultat net part du Groupe		2 843	5 425
Résultat net part des intérêts ne donnant pas le contrôle		173	178
Résultat de base et dilué par action en dirhams	12.4	29,56	62,04

État du résultat global consolidé

(En millions de dirhams)	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat net	3 016	5 602
Écarts actuariels	(711)	(377)
Impôts	143	71
Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres		(521)
Éléments non recyclables en résultat	(568)	(827)
Écarts de conversion	(37)	(13)
Quotes-parts de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	(55)	(321)
Impôts**	12	68
Quotes-parts de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres sur co-entreprises (variation CFH)		13
Éléments recyclables en résultat	(80)	(253)
Produits et charges de l'exercice comptabilisés directement dans les capitaux propres	(647)	(1 080)
Résultat global consolidé	2 368	4 522
<i>Dont part du Groupe</i>	2 195	4 344
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	173	178

(*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.

Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert impacte le résultat.

(**) Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace) et des coûts de couverture.

État de la situation financière consolidée

(En millions de dirhams)	Note	31 décembre 2019	31 décembre 2018
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie & équivalents de trésorerie	10.1.3.1	13 487	17 141
Actifs financiers de trésorerie		573	5 654
Stocks	4.2.4.2	14 996	13 213
Créances clients	4.1.2.2	8 142	10 279
Autres actifs courants	7.3	15 124	9 383
Total actifs courants		52 323	55 669
Actifs non courants			
Actifs financiers non courants	10.2.2	1 020	872
Participation dans les co-entreprises	6.1	3 882	3 802
Actifs d'impôt différé	11.4	79	16
Immobilisations corporelles	8.2	108 464	101 589
Immobilisations incorporelles	8.3	1 095	510
Total actifs non courants		114 540	106 788
Total Actif		166 864	162 458

(En millions de dirhams)	Note	31 décembre 2019	31 décembre 2018
PASSIF			
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières courants		7 267	7 123
Provisions courantes	9.3	353	328
Dettes commerciales	4.2.5	15 010	12 230
Autres passifs courants	7.3	6 383	5 257
Total passifs courants		29 014	24 939
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières non courants	10.1.2.1 / 10.1.2.2	52 292	50 864
Provisions non courantes pour avantages au personnel	9.3	5 380	4 616
Autres provisions non courantes	9.3	519	757
Passifs d'impôt différé	11.4	1 031	993
Total passifs non courants		59 223	57 230
Capitaux propres part du Groupe			
Capital social	12.1	8 288	8 288
Primes liées au capital		18 698	18 698
Réserves consolidées part Groupe		47 363	46 450
Résultat net part Groupe		2 843	5 424
Capitaux propres part du Groupe		77 191	78 859
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle		1 436	1 430
Total Capitaux propres		78 627	80 290
Total Passif et Capitaux propres		166 864	162 458

Variation des capitaux propres consolidés

(En millions de dirhams)	Capital social	Primes liées au capital	Écart actuariel	Titres super subordonnés	Autres réserves consolidées	Éca
Capitaux propres au 31 décembre 2017	8 288	18 698	(2 370)	4 817	38 613	
Affectation du résultat de l'exercice 2018						4 567
Résultat global consolidé de l'exercice 2018			(306)			
Émission titres super subordonnés				5 000		
Coupons titres super subordonnés				(328)		
Variation de périmètre						
Dividendes versés						(2 478)
Autres						(60)
Capitaux propres au 31 décembre 2018	8 288	18 698	(2 676)	9 489	40 642	
Changement de méthode au 1 ^{er} janvier 2019*						(72)
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2019	8 288	18 698	(2 676)	9 489	40 570	
Affectation du résultat de l'exercice 2019						5 425
Résultat global consolidé de l'exercice 2019			(568)			
Coupons titres super subordonnés				(414)		
Variation de périmètre						
Dividendes versés						(3 346)
Autres						(31)
Capitaux propres au 31 décembre 2019	8 288	18 698	(3 244)	9 075	42 618	

(*) Changement de méthodes comptables lié à la première application de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat » au 1^{er} janvier 2019.

<i>Part de conversion</i>	<i>Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres</i>	<i>Quotes-parts de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)</i>	<i>Résultat net</i>	<i>Total capitaux propres Part Groupe</i>	<i>Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle</i>	<i>Total capitaux propres</i>
(223)		(9)	4 567	72 382	1 419	73 801
			(4 567)			
(13)	(521)	(240)	5 425	4 344	178	4 522
				5 000		5 000
				(328)		(328)
				(2 478)	(170)	(2 648)
				(60)	4	(57)
(236)	(521)	(250)	5 425	78 859	1 430	80 290
				(72)		(72)
(236)	(521)	(250)	5 425	78 787	1 430	80 218
			(5 425)			
(37)		(43)	2 843	2 195	173	2 368
				(414)		(414)
				(3 346)	(170)	(3 516)
				(31)	2	(29)
(273)	(521)	(293)	2 843	77 191	1 436	78 627

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>Note</i>	<i>31 décembre 2019</i>	<i>31 décembre 2018</i>
EBITDA		15 333	17 076
Subventions et dons accordés		(1 140)	(797)
Autres charges et produits non courants		(51)	(35)
Autres charges non courantes des exercices antérieurs		(91)	(333)
Résultats des co-entreprises		(360)	(399)
Autres		(652)	(136)
Marge brute d'autofinancement		13 039	15 375
Incidence de la variation du BFR		248	(6 820)
<i>Stocks</i>		(1 777)	(3 008)
<i>Créances commerciales</i>		2 142	(4 291)
<i>Dettes commerciales fournisseurs</i>		1 506	(416)
<i>Autres actifs et passifs courants</i>		(1 622)	895
Impôts versés		(1 291)	(855)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		11 996	7 700
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (1)		(13 964)	(10 801)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		29	95
Placements financiers nets (2)		5 032	9 540
Incidence des variations de périmètre			20
Acquisition d'actifs financiers		(373)	(441)
Cession d'actifs financiers			1
Dividendes reçus		285	256
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(8 990)	(1 331)
Émission d'emprunts		6 228	11 338
Remboursement d'emprunt		(6 765)	(8 791)
Variation TSDI			5 000
Coupons TSDI		(414)	(328)
Intérêts financiers nets versés		(2 199)	(2 176)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe		(3 346)	(2 478)
Dividendes payés aux minoritaires	12.2	(170)	(170)
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(6 666)	2 395
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		(3)	(12)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(3 663)	8 751
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10.1.3.1	17 140	8 388
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	10.1.3.1	13 477	17 140
Variation de la trésorerie nette		(3 663)	8 752

(1) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont nettes des dettes sur immobilisations pour 1 866 millions de dirhams au titre de l'exercice 2019 contre 1 289 millions de dirhams au titre de l'exercice 2018.

(2) La variation des placements financiers s'explique essentiellement par la variation des dépôts à terme à échéance supérieure à 3 mois ayant généré une trésorerie positive de 5 milliards de dirhams.

Note 1- Principes comptables

1.1. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III, paragraphe 2 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), devenu AMMC (Autorité Marocaine du Marché des Capitaux), entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012, les états financiers consolidés du Groupe OCP sont préparés en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par « l'International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'« IFRS Interpretations Committee », qui ont été adoptées par l'Union Européenne.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

Les comptes consolidés du Groupe OCP au 31 décembre 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 mars 2020.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2019 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2018, à l'exception de l'évolution de la présentation des états financiers consolidés décrite ci-après et des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne applicables à partir du 1^{er} janvier 2019 (et qui n'avaient pas été appliquées par anticipation par le Groupe).

1.2. NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2019

Les impacts de l'application à compter du 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location » et l'interprétation - IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat » sont décrits respectivement dans les parties A et B détaillées ci-après.

Les autres normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2019, sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe OCP au 31 décembre 2019. Elles concernent principalement :

- amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des co-entreprises » ;
- amendements à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- améliorations annuelles, cycle 2015-2017

A - Norme IFRS 16 « Contrats de location »

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 aux contrats en cours en date de transition, selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée ». Les données de l'exercice 2018, présentées à titre comparatif, n'ont donc pas été ajustées conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

IFRS 16 « Contrats de location » modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Elle remplace la norme IAS 17, et les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27. IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs, impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location-financement tels que comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2018, selon IAS 17. À l'exception de certains contrats intragroupes, le Groupe n'a pas de contrat de location significatif en position bailleur. Le traitement comptable des contrats de location en position bailleur n'a pas été profondément modifié par IFRS 16 par rapport aux textes comptables applicables jusqu'au 31 décembre 2018.

Le Groupe applique les dispositions d'IFRS 16, décrites ci-dessous, pour l'ensemble de ses contrats de location portant sur des actifs sous-jacents dont la valeur à neuf est significative et/ou dont la durée de location est de plus de douze mois en tenant compte des éventuelles options de renouvellement prévues dans le contrat.

Contrats de location qualifiés de contrats de location-financement au 31 décembre 2018

À la date de transition, le Groupe n'a pas modifié la valeur des actifs et passifs liés aux contrats de location qualifiés de location-financement selon IAS 17. Les actifs ont été reclassés en droit d'usage et les dettes de location-financement sont désormais présentées avec les dettes de location. Les dispositions d'IFRS 16 seront appliquées aux événements qui pourraient survenir après la date de transition.

Contrats de location qualifiés de location simple au 31 décembre 2018

Depuis l'entrée en vigueur d'IFRS 16, le Groupe comptabilise une dette de location reflétant la somme des loyers restant à payer, actualisés au taux marginal d'endettement déterminé selon la méthode expliquée ci-après, en contrepartie d'un droit d'utilisation de l'actif sous-jacent. Selon la méthode simplifiée, le montant des droits d'utilisation est égal au montant de la dette de location comptabilisée.

Les contrats de location portant sur des durées inférieures à un an ou sur des actifs de faible valeur restent comptabilisés au compte de résultat sans impact sur le bilan du Groupe.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes du contrat et les éventuelles périodes de renouvellement prévues. Les loyers variables ou les prestations de services liés au contrat ne sont pas pris en compte dans la détermination du montant du droit d'usage et des dettes de location et sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Pour la détermination du taux marginal d'endettement utilisé pour le calcul des dettes de location, il a été tenu compte de la durée moyenne pondérée des paiements et du risque pays.

Comme il ressort des tableaux suivants, qui présentent les impacts de la première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 sur le bilan d'ouverture du Groupe, l'application de la norme IFRS 16 se traduit par la comptabilisation des droits d'un ensemble d'immobilisations corporelles (installations techniques et matériels de transport) en contrepartie d'une dette financière.

Bilan consolidé au 1^{er} janvier 2019 :

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>31 décembre 2018</i>	<i>Impact IFRS 16</i>	<i>1^{er} janvier 2019</i>
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie & équivalents de trésorerie	17 141		17 141
Actifs financiers de trésorerie	5 654		5 654
Stocks	13 213		13 213
Créances clients	10 279		10 279
Autres actifs courants	9 383		9 383
Total actifs courants	55 669		55 669
Actifs non courants			
Actifs financiers non courants	872		872
Participation dans les co-entreprises	3 802		3 802
Actifs d'impôt différé	16		16
Immobilisations corporelles	101 589	1 887	103 476
Immobilisations incorporelles	510		510
Total actifs non courants	106 788	1 887	108 675
Total Actif	162 458	1 887	164 345

(En millions de dirhams)	31 décembre 2018	Impact IFRS 16	1 ^{er} janvier 2019
PASSIF			
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières courants	7 123	263	7 386
Provisions courantes	328		328
Dettes commerciales	12 230		12 230
Autres passifs courants	5 257		5 257
Total passifs courants	24 939	263	25 202
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières non courants	50 864	1 624	52 488
Provisions non courantes pour avantages au personnel	4 616		4 616
Autres provisions non courantes	757		757
Passifs d'impôt différé	993		992
Total passifs non courants	57 230	1 624	58 854
Capitaux propres part du Groupe			
Capital social	8 288		8 288
Primes liées au capital	18 698		18 698
Réserves consolidées part Groupe	46 450		46 450
Résultat net part Groupe	5 424		5 424
Capitaux propres part du Groupe	78 859		78 859
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	1 430		1 430
Total Capitaux propres	80 289		80 290
Total Passif et Capitaux propres	162 458	1 887	164 345

IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat » :

L'interprétation IFRIC 23 vient compléter les dispositions d'IAS 12, Impôts sur le résultat, en précisant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat.

Les travaux menés par le Groupe ont identifié des impacts de première application qui ont été comptabilisés en capitaux propres.

1.3 NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES PAR L'IASB MAIS NON ENCORE APPLICABLES AU 31 DÉCEMBRE 2019

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2019 :

- amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition du terme significatif » ;
- amendements à IFRS 3 « Définition d'une activité ».

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces amendements de normes est en cours. Cependant, ceux-ci ne présentent pas de dispositions contraires aux pratiques comptables actuelles du Groupe.

Note 2- Périmètre de consolidation

2.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	Devise	31 décembre 2019		31 décembre 2019	
			Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Industriel						
OCP S.A. - Holding	Maroc	MAD	Mère (IG)	100.00	Mère (IG)	100.00
Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Jorf Fertilizer Company III - JFC III	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	MAD	IG	60.00	IG	60.00
Euro Maroc Phosphore - EMA	Maroc	MAD	ME	33.33	ME	33.33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	MAD	ME	33.33	ME	33.33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	MAD	ME	50.00	ME	50.00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	INR	ME	50.00	ME	50.00
Groupe PRAYON	Belgique	EUR	ME	50.00	ME	50.00
Trading						
OCP Africa	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
OCP Fertilizantes	Brésil	BRL	IG	100.00	IG	100.00
Black Sea Fertilizer Trading Company	Turquie	TRY	IG	70.00	IG	70.00
SAFTCO	Suisse	USD	IG	100.00	IG	100.00
Autres						
OCP International	Pays-Bas	USD	IG	100.00	IG	100.00
OCP International SAS	France	EUR	IG	100.00	IG	100.00
Fondation OCP	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Fondation Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Université Mohammed VI Polytechnique - UM6P	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Lycée d'Excellence de Benguerir - Lydex	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE*	Maroc	MAD	IG	100.00		
Foncière Endowment 1 - FE1 *	Maroc	MAD	IG	100.00		
Jacobs Engineering S.A. - JESA	Maroc	MAD	ME	50.00	ME	50.00
Dupont OCP Operations Consulting - DOOC	Maroc	MAD	ME	50.00	ME	50.00
OCP Solutions	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	MAD	ME	49.00	ME	49.00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	MAD	ME	51.00	ME	51.00
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
OCP Services	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Centre d'Études et de Recherches des Phosphates Minéraux (CER)	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00

*Sociétés entrantes

2.2 VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu la création de deux entités, à savoir : l'Association pour la promotion de l'enseignement d'excellence et Foncière Endowment – I. Ces deux entités sont détenues et contrôlées à 100 % par l'OCP. Elles répondent aux besoins de restructuration des activités de la Fondation OCP et de l'Université Mohammed VI Polytechnique.

Note 3- Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle du Groupe s'effectue par axe de production, conformément à l'organisation et au reporting internes du Groupe :

- **Axe Nord (Khouribga – Jorf Lasfar) :** cet axe abrite la plateforme intégrée de transformation de phosphate. Le phosphate extrait à Khouribga est transporté par Slurry Pipeline à Jorf Lasfar où il est transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Jorf Lasfar.
- **Axe Centre (Yousoufia et Benguérir – Safi) et Phosboucrââ :** cet axe regroupe respectivement :
 - La plateforme intégrée de transformation de phosphate. Le phosphate extrait à Yousoufia et à Benguérir est transporté par voie ferroviaire à Safi où il est transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Safi et,
 - Le site d'extraction à Phosboucrââ. Le phosphate qui y est extrait, est transporté par convoyeur au centre de traitement à Laâyoune, puis exporté par voie maritime à partir du port de Laâyoune.
- **Siège et autres activités :** reprennent les activités Corporate ainsi que les activités des entités internationales.

3.1. INFORMATIONS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(En millions de dirhams)	Axe Nord		Axe centre et Phosboucrââ		Siège et Autres Activités		Éliminations Intersecteur		Total Consolidé	
	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits des activités ordinaires	41 038	42 493	11 102	12 968	3 931	2 709	(1 979)	(2 265)	54 092	55 906
Production stockée	1 598	934	682	396	(379)	398			1 901	1 728
Achats consommés	(16 470)	(16 968)	(3 466)	(4 009)	(3 527)	(3 634)	1 694	2 213	(21 768)	(22 398)
Charges externes	(5 116)	(5 320)	(2 420)	(2 574)	(2 703)	(2 412)	501	526	(9 738)	(9 780)
Charges de personnel	(4 234)	(4 115)	(2 799)	(2 694)	(2 180)	(1 671)			(9 213)	(8 481)
Impôts et taxes	(163)	(159)	(83)	(101)	(73)	(27)			(319)	(288)
Résultat des co-entreprises	211	262			150	137			360	399
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	(16)	(3)		11	(52)	(68)			(68)	(60)
Autres produits et charges opérationnels	154	48	2	(2)	145	477	(216)	(474)	86	49
EBITDA	17 002	17 172	3 018	3 994	(4 688)	(4 091)			15 333	17 076
Amortissements et pertes de valeur	(5 357)	(4 017)	(814)	(764)	(1 292)	(1 039)			(7 467)	(5 820)
Résultat opérationnel récurrent	11 646	13 155	2 206	3 230	(5 981)	(5 129)			7 866	11 256
Autres produits et charges non récurrents	(239)	(324)	(292)	(188)	(973)	(738)			(1 504)	(1 250)
Résultat opérationnel	11 403	12 831	1 908	3 042	(6 959)	(5 867)			6 362	10 006

Les ventes du Groupe ont baissé de 3 % sur l'exercice 2019 par rapport à 2018, impactées par des niveaux de prix plus bas courant l'exercice.

Le chiffre d'affaires de l'axe nord s'élève à 41 milliards de dirhams, en recul de 3 % par rapport à 2018, sous l'impact de la baisse des prix des engrais.

Les ventes de l'axe centre reculent quant à eux plus significativement, à -14 % par rapport à 2018. La baisse de l'acide phosphorique et celle des ventes de roche de Phosboucrâ ont eu un fort impact sur le chiffre d'affaires de l'axe.

Les charges opérationnelles du groupe sont stables par rapport à 2018. Les axes Nord et Centre enregistrent des baisses de charges, principalement sur la consommation des matières première, compensées par une hausse des charges de personnel.

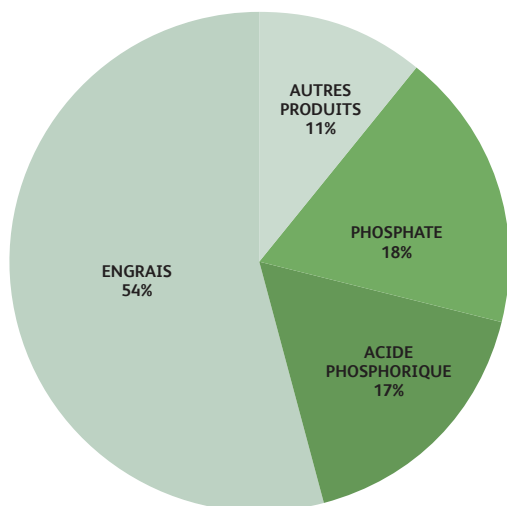
Le groupe enregistre une baisse de 10 % de son EBITDA, principalement impacté par le recul des ventes de l'exercice.

3.2. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR PRODUIT ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE :

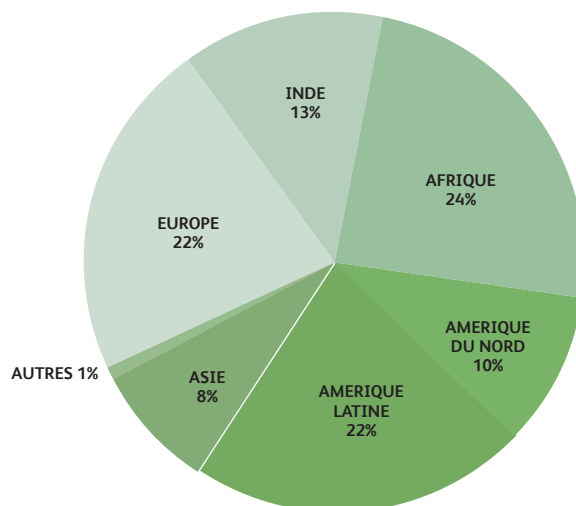
En 2019, les produits des activités ordinaires s'élèvent à 54 092 MMAD, en baisse de 3 % par rapport à l'exercice 2018.

La ventilation du chiffre d'affaires consolidé par produit et par zone géographique réalisé courant l'exercice 2019 est détaillée comme suit :

**CHIFFRE D'AFFAIRES
PAR PRODUIT**



**CHIFFRE D'AFFAIRES
PAR ZONE GEOGRAPHIQUE***



*Chiffre d'affaire Roche, Acide et Engrais

Le Groupe réalise son chiffre d'affaires avec une clientèle diversifiée. Aucun client ne réalise à lui seul une part dépassant 10 % du chiffre d'affaires consolidé. À noter par ailleurs que 99 % de l'actif consolidé est situé au Maroc.

Note 4 - Données opérationnelles

4.1. REVENUS D'EXPLOITATION

4.1.1. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

4.1.1.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Les ventes sont comptabilisées lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques liés à la propriété des biens, et que le montant peut être raisonnablement estimé. Ce transfert de propriété s'effectue à la livraison de la marchandise pour les ventes locales et selon l'incoterm pour les ventes à l'export :

Les ventes réalisées en mode FOB (Free on Board) : le transfert des risques s'effectue lorsque la marchandise est placée à bord du navire au port d'embarquement. Il s'agit pour l'essentiel des ventes réalisées dans l'activité minière.

Les ventes réalisées en mode CFR (Cost and Freight) : OCP assume de plus les frais de transport jusqu'au port de destination et les frais de chargement, les formalités d'export et paie les droits et taxes liés.

4.1.1.2. ANALYSE PAR FAMILLE DE PRODUITS

(En millions de dirhams)	Exercice 2019	Exercice 2018
Phosphate	9 474	9 900
Acide Phosphorique	9 433	9 813
Engrais	29 257	30 490
Autres produits	5 929	5 703
Produits des activités ordinaires	54 092	55 906

Principaux marchés	Phosphate		Acide phosphorique		Engrais	
	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018
Ventes à l'export	7 137	8 298	8 187	8 437	28 584	29 864
Europe	2 152	2 340	3 103	3 666	5 852	4 811
Amérique du Sud	1 812	2 022	502	413	8 949	7 262
Amérique du Nord		907	55		5 077	7 569
Inde	1 768	1 572	3 812	2 625	349	2 705
Afrique	5	6	43	46	5 900	5 292
Asie	1 068	1 091	673	1 687	2 445	2 138
Océanie	331	359			11	86
Ventes locales	2 336	1 601	1 245	1 378	674	627
Total	9 474	9 900	9 433	9 814	29 258	30 490

Ventilation par tiers	Phosphate		Acide phosphorique		Engrais	
	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018
Chiffre d'affaires	15 825	14 448	9 433	9 814	30 885	32 380
Hors Groupe	6 171	7 450	6 749	7 326	29 273	30 516
Joint-ventures	3 303	2 450	2 683	2 488	(16)	(25)
Autres intragroupes	6 351	4 548			1 628	1 890
Éliminations	6 351	4 548			1 628	1 890
Total	9 474	9 900	9 433	9 814	29 257	30 490

- Les ventes de Roche de Phosphates affichent une baisse de 4 % entre les deux exercices 2018 et 2019.

Cette baisse s'explique par un recul des volumes vendus en Amérique du Nord et en Amérique latine. En effet, une nouvelle stratégie du groupe canadien Nutrien, fruit de la fusion entre PotashCorp et Agrium, a conduit à annuler son approvisionnement de Roche auprès de l'OCP. D'autre part, le Groupe OCP a accusé des baisses de ventes au Brésil suite au rachat par Mosaic du client Vale Cubatao Fertilizantes.

Les volumes exportés en Europe ont également enregistré une baisse courant l'exercice 2019 suite principalement à un recul des ventes, plus particulièrement en Pologne et en Bulgarie.

En outre, les prix quant à eux, sont restés sur un niveau stable de \$78/T FOB sur le marché international entre les deux exercices de 2018 et 2019.

- Les ventes d'Acide phosphorique enregistrent une baisse de 4 % entre l'exercice 2018 et l'exercice 2019. Cette tendance est principalement attribuable à une baisse des prix évaluée à -471 millions de dirhams expliquée essentiellement par le recul des cours du soufre.

Par ailleurs, on note une quasi-stagnation des volumes exportés courant l'exercice 2019.

- Les ventes d'Engrais ont également enregistré une baisse de 4 % entre l'exercice 2018 et l'exercice 2019 (soit -1 234 millions de dirhams). Cette variation s'explique par l'effet compensé de la baisse des prix ayant largement absorbé la hausse des volumes exportés.

En effet, la baisse des prix s'évaluait à -5 083 MMAD, en raison d'une forte baisse des prix des matières premières, notamment le soufre et l'ammoniac, et un marché légèrement surcapacitaire. La hausse des volumes exportés était pour sa part de +3 037 millions de dirhams. En effet, le Groupe a su bénéficier d'une meilleure saison agricole en Europe, de la conjoncture favorable du marché en Amérique Latine, due notamment au faible niveau des stocks brésiliens en début d'année, et de l'octroi de subventions qui encourage les achats d'engrais en Argentine.

- Les autres produits concernent principalement l'activité « Fret » et autres produits accessoires (notamment la vente de gypse, acide sulfurique, ammoniac..., etc.). Cette ligne s'élève à 5,9 milliards de dirhams, soit +4 % en 2019 par rapport à 2018.

4.1.2 CRÉANCES CLIENTS

4.1.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CRÉANCES CLIENTS

Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements. Une vente n'est comptabilisée que si la créance correspondante est recouvrable à la date de reconnaissance de la vente. Lors de la comptabilisation initiale, les créances sont inscrites au bilan à leur juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif. À la date de clôture, ces actifs sont évalués selon la méthode du coût amorti. En cas de survenance d'un événement de crédit, une perte de valeur est constituée sur la base d'une estimation individuelle qui tient compte du risque de non recouvrement.

4.1.2.2. ANALYSE DES CRÉANCES CLIENTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Créances clients facturées	9 133	10 659
Provisions - créances clients	(991)	(380)
Créances clients nettes	8 142	10 279

Les créances clients affichent une baisse de 2 milliards de dirhams entre 2018 et 2019 en corrélation avec la baisse du chiffre d'affaires réalisé à l'export essentiellement sur le quatrième trimestre, ainsi qu'avec le recul des ventes des produits intermédiaires et des autres prestations industrielles liées aux opérations de façonnage.

Les provisions clients concernent principalement la dépréciation des créances Heringer pour un montant de 466 millions de dirhams en raison de ses difficultés financières.

L'état des échéances des créances clients nettes au 31 décembre 2019 est détaillé comme suit :

(En millions de dirhams)	Créances non échues	Créances échues			Total
		< 30 jours	30 - 180 jours	plus de 180 jours	
Créances clients nettes	5 819	389	635	1 299	8 142

4.1.3 GESTION DU RISQUE DE CHANGE ET DU RISQUE DE CRÉDIT

RISQUE DE CHANGE SUR LES FLUX D'EXPLOITATION

L'exposition au risque de change du Groupe résulte essentiellement de la réalisation d'une grande partie de ses flux d'exploitation dans des devises différentes de la devise de tenue de compte du Groupe (MAD), le dollar pour l'essentiel et l'euro. Le Groupe OCP couvre ses flux en devises via la couverture naturelle (recettes en devises - dépenses en devises) et cède le reliquat sur le marché par des opérations spot.

RISQUE DE CHANGE SUR LES FLUX DE FINANCEMENT :

Mise en place d'une comptabilité de couverture des taux de change

Dans le cadre de ses activités, l'OCP réalise des ventes en dollar et a émis deux dettes obligataires en dollar remboursables in fine respectivement le 25 avril 2014 et le 22 avril 2015. La première dette d'un montant de 1,25 milliards de dollars arrive à maturité le 25 avril 2024 et la deuxième dette d'un montant de 1 milliard de dollars arrive à maturité le 22 octobre 2025. Ces dettes génèrent à chaque arrêté un effet de change en résultat au titre d'IAS 21. Dans ce contexte, l'OCP souhaiterait limiter cet impact en ayant recours à la comptabilité de couverture sous IAS 39.

Par conséquent, il a été envisagé de documenter selon la norme IAS 39, une relation de couverture de flux de trésorerie (CFH) entre les ventes futures en USD hautement probables (élément couvert) et les deux émissions obligataires USD (instrument de couverture). La couverture a démarré au 1^{er} septembre 2018.

Ainsi, l'élément couvert porte sur le chiffre d'affaires hautement probable qui sera réalisé :

- à partir d'avril 2024 pour un montant total égal à la valeur nominale de la première émission obligataire, soit 1,25 milliard de dollars.
- à partir d'octobre 2025 pour un montant total égal à la valeur nominale de la première émission obligataire, soit 1 milliard de dollars.

Les deux émissions obligataires serviront d'instrument de couverture.

Selon la stratégie initialement décrite, l'OCP s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace sur toute la durée de vie de l'opération. L'efficacité de la couverture doit être régulièrement testée sur toute la durée de vie de l'opération et se situer dans une fourchette de 80 % à 125 %.

La stratégie de couverture décrite précédemment se traduira par le traitement comptable suivant :

- Comptabilisation en OCI (Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.
- Recyclage en résultat des OCI accumulés à la maturité de la dette. Ce recyclage sera progressif sur une période de 8 mois à partir de la date de remboursement des deux dettes.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle notamment du risque de contrepartie client, dans l'éventualité que ces derniers soient dans l'incapacité de s'acquitter de leurs engagements dans les conditions convenues ou à l'encaissement des créances, du risque banque et politique. Le Groupe OCP est présent dans plus d'une cinquantaine de pays dans le monde. Son chiffre d'affaires est principalement réalisé à l'export. L'OCP compte parmi ses clients de grands groupes internationaux qui sont en relation d'affaires avec le Groupe depuis plusieurs années.

La gestion du risque de crédit s'appuie sur les éléments suivants :

- L'OCP a une politique de couverture globale du risque crédit qui repose sur des évaluations périodiques de la solvabilité de ses clients et contreparties et un monitoring permanent du risque de crédit.
- Le Groupe réalise un suivi très actif des créances clients, des risques de contreparties. Le suivi est aussi permanent et rigoureux avec des relances préventives et en cas de dépassement d'échéances.

- Des reportings et indicateurs de suivi sont mensuellement produits pour apprécier la performance de paiement des clients et contreparties.

Le Groupe applique une politique préventive notamment en ayant recours à l'assurance-crédit et d'autres formes de garanties et couvertures applicables au poste client fournies par des institutions financières de premier plan, ainsi qu'à travers la mise en place d'un programme de cession des créances sans recours auprès d'établissements bancaires et factoring de renom.

4.2 ACHATS CONSOMMÉS ET CHARGES EXTERNES

4.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont les dépenses inhérentes au cycle d'exploitation d'une entreprise. Elles désignent les dépenses indispensables à la création de richesse produite par l'entreprise. Les principales charges d'exploitation sont généralement les consommations des matières premières, des matières et fournitures consommables et non stockables, les achats de prestations de services, les consommations externes, les frais de personnel (cf. Note5 : Charges et avantages au personnel) et les impôts et taxes.

Conformément au principe de rattachement des charges aux produits, les produits et les charges sont rattachés directement les uns aux autres et comptabilisés dans le même exercice.

4.2.2 ANALYSE DES ACHATS CONSOMMÉS ET DES CHARGES EXTERNES

Achats consommés

(En millions de dirhams)	Exercice 2019	Exercice 2018
Achats revendus de M/ses	(990)	(525)
Achats de matières premières	(12 759)	(14 091)
Soufre	(6 989)	(8 069)
Ammoniac	(3 714)	(3 873)
Acide sulfurique	(1 106)	(1 276)
KCL	(572)	(560)
Autres matières premières	(377)	(312)
Consommations énergétiques	(2 911)	(3 273)
Énergie électrique	(1 255)	(1 476)
Fuel	(983)	(1 123)
Gasoil	(569)	(583)
Gaz de chauffe	(90)	(75)
Vapeur et autres	(15)	(17)
Pièces de rechange	(1 129)	(1 076)
Achats de travaux, études et prestations de services	(2 281)	(1 945)
Fourniture d'eau	(153)	(149)
Matières auxiliaires et autres achats	(1 545)	(1 338)
Achats consommés de matières et fournitures	(21 768)	(22 397)

Les achats de matières premières enregistrent une baisse de 1 332 millions de dirhams (soit -9 %) entre l'exercice 2018 et l'exercice 2019. Cette variation provient essentiellement de la baisse des achats de soufre. En effet, les achats de soufre ont diminué de 1 080 millions de dirhams suite à une baisse de 23 % du prix de la tonne courant l'exercice 2019 (\$ 112/ T CFR courant 2019 contre \$ 145/ T CFR sur 2018) en raison d'une surcapacité de production sur le marché international. Les volumes quant à eux ont augmenté de 10 % sur la même période en cohérence avec la hausse de production de l'acide sulfurique.

Les consommations énergétiques s'élèvent à 2 911 millions de dirhams en 2019, en baisse de 362 millions de dirhams par rapport à l'exercice 2018. Cette baisse concerne principalement :

- L'énergie électrique avec un impact de -225 millions de dirhams par rapport à 2018 expliquée par la diminution des achats au

niveau de la plateforme de Jorf Lasfar qui a connu des perturbations des outils de production au cours de l'exercice 2018;
 - Le fuel avec un impact de -140 millions de dirhams lié principalement à la baisse des volumes séchés à Khouribga et Youssoufia.

Les charges de prestations de service, quant à elles, affichent une augmentation de 336 millions de dirhams courant 2019 par rapport à 2018. Cette tendance est expliquée par la montée en charge des projets de digitalisation, ainsi que par l'augmentation des prestations logistiques (ensachage, déchargement...) liées à la hausse des ventes vers l'Ethiopie.

Charges externes :

(En millions de dirhams)	Exercice 2019	Exercice 2018
Transport	(5 164)	(5 843)
<i>Transport ONCF sur ventes</i>	(851)	(980)
<i>Transport maritime sur ventes-Fret</i>	(3 436)	(3 848)
<i>Transport phosphates par camions</i>	(255)	(365)
<i>Transport du personnel</i>	(102)	(140)
<i>Autres transports d'exploitation</i>	(520)	(511)
Consulting et honoraires	(547)	(446)
Cotisations et dons	(656)	(369)
Entretiens et réparations	(1 562)	(1 321)
Locations et charges locatives	(173)	(309)
Primes d'assurance	(261)	(215)
Publicité, publications et relations publiques	(284)	(244)
Frais postaux et de télécommunications	(114)	(71)
Études, analyses, recherches et documentations	(86)	(165)
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	(166)	(161)
Autres charges externes	(725)	(636)
Charges externes	(9 737)	(9 780)

Les charges externes s'élèvent à 9,7 milliards de dirhams en 2019, un niveau quasi-stable par rapport à 2018, ceci s'explique principalement par l'effet compensé des variations suivantes :

- La baisse des charges de transport maritime de 412 millions de dirhams entre l'exercice 2018 et l'exercice 2019 grâce à la baisse des frais annexes (surestaries) qui s'explique par la diminution du nombre de jours de consignation des ports.
- La hausse enregistrée sur le poste « Entretiens et réparations » de 241 millions de dirhams suite notamment au cumul des travaux de révisions aux sites de Jorf Lasfar et Phosboucrââ et des travaux d'entretien des infrastructures sociales des cités de Benguéir et Youssoufia, ainsi que des travaux de digitalisation en lien avec l'extension du parc applicatif.
- La hausse des cotisations et dons accordés de 287 millions de dirhams en 2019 par rapport à 2018, ceci est dû à l'augmentation des bourses accordées aux étudiants et des dons aux différents partenaires.

4.2.3 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

Approvisionnement en soufre

Sur un trade mondial de 35 millions de tonnes par an, le Groupe OCP importe près de 6.5 millions (2019) de tonnes par an et devrait importer 7 millions de tonnes après le démarrage des nouvelles unités de production d'engrais (Horizon 2020-2021). Ces importations en progression sont assurées via des contrats directs avec les principaux producteurs de soufre dans le monde. Le portefeuille des fournisseurs est ainsi diversifié d'un point de vue régional. Le portefeuille de l'OCP est ainsi constitué des fournisseurs du : Moyen Orient, Europe, Amérique du Nord (US Gulf & Canada), et du FSU (Russie, Kazakhstan).

Prix du soufre

Le prix d'une grande partie du volume est fixé trimestriellement (négociation). Les prix négociés par le Groupe sont parmi les plus compétitifs du fait de la politique de diversification et du poids du Groupe OCP dans le marché international.

Approvisionnement en ammoniac

Le trade mondial de l'ammoniac est d'environ 20 millions de tonnes. Ce marché est régionalisé du fait du coût élevé de la logistique. Les approvisionnements annuels du Groupe sont de l'ordre de 1,8 million de tonnes par an et devraient atteindre 2 millions de tonnes après le démarrage des unités de granulation et des unités de production d'engrais. La localisation géographique du Maroc est avantageuse dans la mesure où elle permet au Groupe d'être bien situé par rapport aux principaux exportateurs mondiaux d'ammoniac (Trinidad, FSU, la région Baltique, Algérie, US Gulf). La nouvelle dynamique du gaz de schiste en Amérique du Nord et les nouveaux projets d'ammoniac annoncés en Russie constituent à terme de nouvelles sources d'approvisionnement potentielles pour le Groupe.

Prix de l'ammoniac

Le prix de l'ammoniac étant volatile, les prix sont fixés cargo par cargo (négociation ou base formule indexée sur le marché international). Cependant, le Groupe a conclu des contrats en direct avec tous ses principaux fournisseurs (Russie, Trinidad, Ukraine...) pour garantir la disponibilité du produit sur le moyen et long terme.

4.2.4 STOCKS

4.2.4.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation.

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il comprend les coûts d'acquisition des stocks, les coûts de production ou de transformation et les autres coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Pour les stocks fabriqués et les travaux en cours, le coût comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

Lors de la vente, les stocks sont comptabilisés en charge en résultat opérationnel courant à la même date que le produit correspondant.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Les charges incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité.

4.2.4.2. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES STOCKS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019			31 décembre 2018		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Matières et fournitures consommables	5 332	(1 499)	3 832	5 737	(1 409)	4 327
Produits d'en-cours	6 758	(13)	6 744	5 735		5 735
Produits finis	4 466	(48)	4 419	3 241	(90)	3 151
Total des stocks	16 556	(1 560)	14 996	14 713	(1 500)	13 213

Le stock de matières et fournitures consommables est composé essentiellement de pièces de rechange non stratégiques pour les installations. La durée de vie de ces pièces étant courte, elles n'ont pas le caractère d'une immobilisation. Le risque d'obsolescence des pièces constitue un indice de perte de valeur examiné chaque année pour estimer si une dépréciation est nécessaire.

4.2.5 DETTES COMMERCIALES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dettes fournisseurs	5 460	3 702
Dettes sur acquisition d'immobilisations	9 550	8 529
Dettes commerciales	15 010	12 230

Les dettes commerciales correspondent aux dettes fournisseurs et aux dettes sur acquisition d'immobilisations. Ce poste enregistre une hausse de 22,7% à fin décembre 2019 par rapport à fin décembre 2018 étroitement liée à la poursuite du programme d'investissement du Groupe.

Note 5 - Charges et avantages au personnel

5.1 CHARGES DE PERSONNEL

(En millions de dirhams)	Exercice 2019	Exercice 2018
Salaires, traitements et charges sociales liées	(7 239)	(6 639)
Avantages retraite et couverture médicale	(1 308)	(1 178)
Autres avantages au personnel	(666)	(664)
Total des charges de personnel	(9 213)	(8 481)

Les charges de personnel courant l'exercice 2019 s'élèvent à 9 213 millions de dirhams en hausse de 9 % par rapport à l'exercice 2018. Ceci s'explique essentiellement par la mise en œuvre du protocole d'accord 2018 et par la provision relative au protocole d'accord 2019, ainsi que par la hausse de la masse salariale suite à un ensemble de recrutements déployés notamment chez les nouvelles filiales (OCP Solutions, UM6P).

5.2. EFFECTIF

(En nombre)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Personnel Hors cadres	3 560	2 844
Personnel Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres Administratifs	6 123	6 782
Personnel Ouvriers et Employés	10 182	10 463
Effectif	19 865	20 089

5.3 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET AUTRES AVANTAGES

5.3.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES RÉGIMES EXISTANTS AU SEIN DU GROUPE ET TRAITEMENT COMPTABLE

Le Groupe OCP dispose de trois types d'avantages :

- Les régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation du Groupe OCP se limite au versement d'une cotisation ne comportant aucun engagement de l'employeur sur le niveau de prestations fournies par le Régime collectif d'allocation de retraite RCAR. Les cotisations sont comptabilisées en charges au cours de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les montants pris en charge sur l'exercice au titre des autres régimes à cotisations définies s'élèvent à 600 millions de dirhams en 2019 contre 564 millions de dirhams en 2018.
- Les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies regroupent l'ensemble des avantages postérieurs à l'emploi pour lesquels le Groupe OCP est engagé sur un niveau de prestations. Ils comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi du personnel d'OCP.
- Les autres avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Sont notamment concernés les régimes fermés propres assureur concernant la garantie décès-invalidité et la convention des accidents de travail. L'obligation au titre des autres avantages à long terme est évaluée selon une méthode d'évaluation actuarielle similaire à celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience (effet des différences constatées entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée et apparaissent dans la colonne « Écart actuariel » dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

5.3.2 PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES UTILISÉES

L'ensemble des engagements à prestations définies a été calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Taux d'actualisation		
Complément de Retraite	3,94 %	4,52 %
Plans médicaux	3,54 %	4,22 %
Taux attendus d'augmentation des salaires	5,10%	5,10%
Taux d'évolution des coûts médicaux	1,00%	1,00%

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence aux taux de rendement des obligations émises par l'État marocain auxquels une prime de risque de base est ajoutée pour estimer les taux de rendement des obligations des entreprises de premières catégories de maturité équivalente à la durée des régimes.

La nouvelle courbe de consommation médicale prise en charge dans le cadre du calcul de l'engagement correspond à la courbe de consommation médicale moyenne par âge estimée à partir de l'historique des nouvelles dépenses médicales sur les années 2015, 2016 et 2017 au lieu de la courbe utilisée auparavant estimée sur les années 2013 et 2014.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'externalisation du régime maladie vers l'AMO, le Groupe OCP avait retenu l'année 2022 comme année de basculement.

(En millions de dirhams)	Avantages postérieurs à l'emploi					
	Complément de retraite	Plans médicaux	Allocation forfaitaire de départ à la retraite	Total des avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total des avantages au personnel
Engagements nets comptabilisés au 1^{er} janvier 2018	445	3 045	669	4 159	148	4 307
Prestations payées	(9)	(579)	(88)	(676)	(18)	(694)
Coût des services	5	83	78	165		165
Charges liées à l'actualisation des engagements	20	130	29	180		180
Pertes ou (gains) actuariels de l'exercice	(34)	434	(22)	378		378
Cotisations		250		250		250
Autres variations	30			30		30
Engagements nets comptabilisés au 1^{er} janvier 2019	458	3 363	665	4 486	130	4 616
Prestations payées	(10)	(537)	(95)	(641)	(10)	(651)
Coût des services	2	40	52	94		94
Charges liées à l'actualisation des engagements	21	142	29	192		192
Pertes ou (gains) actuariels de l'exercice	(93)	707	96	711		711
Cotisations		271		271		271
Autres variations	148			148		148
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2019	526	3 986	748	5 260	120	5 380

5.3.4 ANALYSE DE SENSIBILITÉ AUX HYPOTHÈSES RETENUES DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME COMPTABILISÉS

(en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à +1%	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Allocation décès	Plans médicaux	Allocation décès	Plans médicaux
Taux d'actualisation Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	-16 %	-10 %	-16 %	-10 %
Taux d'évolution des coûts médicaux Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		16 %		12 %

(en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à -1%	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Allocation décès	Plans médicaux	Allocation décès	Plans médicaux
Taux d'actualisation Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	21 %	13 %	21 %	13 %
Taux d'évolution des coûts médicaux Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		-13 %		-10 %

5.4 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les Dirigeants regroupent le Président-Directeur général, les Directeurs généraux adjoints, les Executive Vice-Presidents, les Senior Vice-Presidents et Vice-Presidents du Groupe ainsi que les Conseillers du Président-Directeur général.

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Avantages du personnel à court terme	133	130
Avantages postérieurs à l'emploi	22	21
Indemnités de fin de contrat de travail		1
Total des rémunérations perçues par les dirigeants	156	151

Note 6 – Participations dans les co-entreprises et entreprises associées

6.1 ANALYSE DES PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les participations du Groupe dans les coentreprises et les entreprises associées* sont analysées comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Paradeep Phosphates Limited- PPL	1 099	1 049
Groupe PRAYON	1 184	1 132
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	775	729
Euro Maroc Phosphore - EMA	164	140
Indo Maroc Phosphore - IMA	362	422
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM*	289	287
Teal Technology Services - TTS*	12	4
Autres	(1)	39
Total participations dans les co-entreprises	3 882	3 802

*SAEDM et TTS étant deux entreprises associées.

6.2 BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

La note ci-après détaille les lignes à 100 % du bilan et du compte de résultat des co-entreprises et entreprises associées consolidées :

Bilan

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMA	IMA	PMP	PPL	SAEDM	Autres
ACTIF							
Actifs courants							
Trésorerie & équivalents de trésorerie	497	224	100	36	28	189	737
Actifs financiers de trésorerie					35		
Stocks	1 948	290	233	194	1 274	1 005	
Créances clients	579	233	565	488	2 578		1 685
Créances d'impôt exigible			22				65
Autres actifs courants	133	74	207	829	486	67	445
Total actifs courants	3 157	820	1 127	1 547	4 402	1 261	2 932
Actifs non courants							
Actifs financiers non courants	12				4		8
Participation dans les entreprises mises en équivalence	880						
Titres de participation	16						121
Actifs d'impôt différé	128						
Immobilisations corporelles	2 096	75	463	678	2 079	4	47
Immobilisations incorporelles	104	153	23	12	2	1	11
Total actifs non courants	3 236	228	485	690	2 085	5	187
TOTAL ACTIF	6 392	1 048	1 613	2 237	6 487	1 266	3 119

Notes annexes aux états financiers consolidés

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMA	IMA	PMP	PPL	SAEDM	Autres
PASSIF							
Passifs courants							
Emprunts et dettes financières courants	1 196				2 617		7
Provisions courantes	13		1		103		2
Dettes commerciales	1 235	361	447	637	1 200	178	850
Dettes d'impôt exigible		1		28	109		91
Autres passifs courants	407	53	20	4	228	4	870
Total passifs courants	2 851	415	467	669	4 257	182	1 820
Passifs non courants							
Emprunts et dettes financières non courants	755	134		1		517	
Provisions non courantes pour avantages au personnel	187						
Autres provisions non courantes	21				33		
Passifs d'impôt différé	214						
Autres passifs non courants	10						
Total passifs non courants	1 188	134		1	33	517	
Capital social	536	180	620	800	774	608	116
Primes d'émission, de fusion et d'apport		110					
Réserves	(60)	128	223	480	1 305		8
Report à nouveau	1 777		165	20	(22)	(46)	981
Résultat net de l'exercice	100	80	137	267	140	5	194
Total capitaux propres	2 353	499	1 145	1 567	2 197	567	1 299
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	6 392	1 048	1 613	2 237	6 487	1 266	3 119

Compte de résultat :

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMA	IMA	PMP	PPL	SAEDM	Autres
Produits des activités ordinaires	7 907	1 622	2 319	2 522	6 026		3 088
Productions stockées	(16)	(21)	85	83	(190)	156	
Achats consommés de matières et fournitures	(5 049)	(1 355)	(1 698)	(1 840)	(4 294)	(141)	(1 683)
Charges externes	(1 385)	(126)	(469)	(364)	(634)	(6)	(190)
Charges de Personnel	(1 106)			(9)	(203)	(13)	(921)
Impôts et taxes		(2)	(3)	(1)	(1)		(2)
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	118	2	(2)				
Autres produits et charges opérationnels	206	(1)	(4)		(134)		4
EBITDA	675	119	229	391	570	(4)	297
Amortissements et provisions d'exploitation	(351)	(9)	(55)	(106)	(105)		(4)
Résultat opérationnel courant	324	110	174	285	465	(4)	293
Autres produits et charges opérationnels non courants	19	(4)	(14)	45	(16)		(2)
Résultat opérationnel	343	106	160	330	450	(4)	290
Coût d'endettement financier net	(78)	1	7	13	(180)	9	4
Résultat de change sur dettes et créances financières	(103)				(62)		
Autres produits et charges financières	(25)	(4)	1				
Résultat financier	(206)	(3)	7	13	(242)	9	4
Résultat avant impôt	137	103	167	343	208	5	294
Impôts sur les bénéfices	(37)	(23)	(30)	(75)	(68)		(100)
Résultat net de l'exercice	100	80	137	267	140	5	194

6.3 PRESTATIONS FOURNIES PAR L'OCP AUX CO-ENTREPRISES

L'OCP fournit à ses co-entreprises des prestations diverses qui se résument essentiellement comme suit :

6.3.1 FOURNITURE DE PHOSPHATE ET D'ACIDE PHOSPHORIQUE

La livraison de phosphate entre l'OCP et ses co-entreprises est régie par des dispositions contractuelles. Celles-ci concernent notamment les informations liées à :

- La qualité de la Roche définie en fonction des spécifications annuelles exprimées par la co-entreprise annuellement ;
- Au prix facturé aux co-entreprises qui correspond à la moyenne des prix marché à l'export sur l'année. Cette formule de détermination du prix est identique pour toutes les co-entreprises ;
- Et autres modalités liées à la facturation et au paiement.

Au titre de ces transactions, l'OCP a enregistré des ventes de phosphate auprès des co-entreprises pour 2 824 millions de dirhams en 2019 contre 1 883 millions de dirhams en 2018.

Par ailleurs, l'OCP fournit de l'acide phosphorique à ses co-entreprises EMAPHOS, Paradeep Phosphates Limited (PPL) et PRAYON. Au titre de ces ventes, l'OCP a enregistré un chiffre d'affaires de 2 496 millions de dirhams en 2019 contre 2 478 millions de dirhams en 2018.

6.3.2 FOURNITURE DES SERVICES ET UTILITÉS

Les services et utilités fournis par l'OCP à ses co-entreprises basées sur la plateforme de Jorf Lasfar concernent principalement l'utilisation des infrastructures du site de Jorf Lasfar, la fourniture d'utilités (soufre liquide, eau, vapeur etc.) nécessaires à l'exploitation industrielle, le savoir-faire du personnel du Groupe OCP, les services de maintenance des installations et équipements et les services de manutention, et enfin les services de location de matériels de stockage.

6.3.3 CONTRATS DE BAIL

L'OCP a signé des contrats de bail avec les co-entreprises locales basées sur la plateforme de Jorf Lasfar. Les loyers sont payables d'avance en début d'année et révisés en fonction des modalités fixées dans les contrats.

L'OCP a également conclu un contrat de bail avec la co-entreprise Teal Technology Services-TTS pour la location d'un espace de travail dans les locaux du siège l'OCP.

6.3.4 CONVENTION FINANCIÈRES

L'OCP et Prayon avaient conclu une convention de prêt subordonné de 9 millions d'euros en 2013 pour faire face aux besoins de trésorerie de la société. Le taux d'intérêt appliqué est de 5.5%. L'encours restant de ce prêt actionnaire (3,4 M€) a été converti en capital social en date du 3 décembre 2019. Il n'y a plus à date de conventions financières entre Prayon et l'OCP.

Par ailleurs, l'OCP a conclu des conventions de *cash pooling* avec certaines co-entreprises (Indo Maroc Phosphore-IMA, Pakistan Maroc Phosphore-PMP...)

6.3.5 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE

L'OCP fournit également des services de Marketing (commercialisation des produits fabriqués par la joint-venture) et d'affrètement à certaines de ses co-entreprises.

L'OCP a par ailleurs conclu en 2017 un contrat multipartite de cession de pièces de rechange sur la plateforme de Jorf Lasfar avec plusieurs filiales et co-entreprises dont Indo Maroc Phosphore-IMA et Euro Maroc Phosphore-EMAPHOS.

6.3.6 PRESTATIONS FOURNIES PAR LES CO-ENTREPRISES À L'OCP

Dupont OCP Operations Consulting-DOOC et l'OCP ont conclu un Master Consulting Services Agreement, à travers duquel DOOC fournit des services de conseil auprès de l'OCP essentiellement dans les domaines de la sécurité, l'efficacité opérationnelle et la gestion environnementale. Le contrat a été amendé en 2015, 2017 et 2018.

Jacobs Engineering S.A. - JESA fournit à l'OCP des prestations d'ingénierie à travers le Framework Services Agreement signé en 2017.

Teal Technology & Services-TTS et l'OCP ont conclu un Master Services agreement via lequel TTS fournit des services de gestion de données (data center), de transformation digitale et d'externalisation d'activités existantes.

Note 7 - Autres éléments opérationnels

7.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

Les autres éléments opérationnels comprennent principalement les impôts et taxes, les résultats de change sur dettes et créances opérationnelles et les autres produits et charges opérationnels non récurrents.

Les éléments non récurrents sont des éléments (charges et produits) qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, fréquence et/ou importance relative. Ces charges et produits concernent :

- les pertes de valeur sur immobilisations corporelles (cf. Note 8.1.3 « tests de dépréciations et pertes de valeur »), le cas échéant, les reprises de pertes de valeur sur actifs incorporels, étant générées par un événement qui modifie de manière substantielle la rentabilité économique de produits concernés ;
- les plus et moins-values de cessions d'activités ;
- les produits de réévaluation de participations antérieurement détenues dans des activités dont le Groupe prend le contrôle ;
- d'autres éléments inhabituels et matériels dont la nature n'est pas directement liée à l'exploitation courante.

7.2 ANALYSE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

(En millions de dirhams)	Exercice 2019	Exercice 2018
Gains et pertes sur autres actifs	8	27
Subventions accordées	(525)	(421)
Dons, libéralités et lots	(615)	(376)
Contrôle fiscal	(87)	(218)
Autres	(284)	(262)
Autres produits et charges opérationnels non récurrents	(1 504)	(1 250)

Les produits et charges opérationnels enregistrent une perte nette de 254 millions de dirhams entre l'exercice 2018 et l'exercice 2019. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des subventions accordées de 239 millions de dirhams, dont notamment constatation courant l'exercice 2019 de l'impôt sur la cohésion sociale pour 154 millions de dirhams.

7.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019			31 décembre 2018		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	7 478	(6)	7 472	4 113	(6)	4 107
Personnel	68	(1)	67	76	(1)	75
Organismes sociaux	316	(32)	284	293	(17)	277
État (hors impôt sur les sociétés)	6 945		6 945	4 610		4 610
Créances d'impôt exigible	39		39	34		34
Autres débiteurs	330	(13)	317	290	(10)	280
Total des autres actifs courants	15 177	(52)	15 124	9 417	(34)	9 383

La ligne « État hors impôt sur les sociétés » regroupe principalement la TVA récupérable, la taxe sur l'exploitation minière et autres impôts et taxes. À noter que le montant du crédit de TVA s'élève à 4 757 millions de dirhams au 31 décembre 2019.

L'échéancier de ces créances d'impôts et taxes au 31 décembre 2019 est détaillé dans le tableau suivant :

(En millions de dirhams)	Total	Non échu	Échus		
			<30 jours	30 - 120 jours	> 120 jours
État, TVA	1 916	1 670		116	130
Crédit de TVA	4 757	2 071			2 687
État, autres impôts et taxes	272	152			120
Total	6 945	3 893		116	2 937

7.4 AUTRES PASSIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Clients créditeurs, avances et acomptes	1 511	763
État-TVA	992	1 229
Dettes sociales	1 227	1 079
Dettes d'impôt exigible	212	30
Autres créditeurs	2 441	2 156
Autres passifs courants	6 383	5 257

Le poste « Autres passifs courants » augmente de 1 126 millions de dirhams entre fin 2018 et fin 2019. Cette variation est principalement expliquée par l'effet de la hausse des avances et acomptes relatifs à l'octroi des primes, régularisations et commissions accordées aux clients étrangers.

Note 8 – Immobilisations corporelles et incorporelles

8.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS

8.1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ÉVALUATION ET DURÉE D'UTILITÉ DES ACTIFS OPÉRATIONNELS

Les contrôleurs de matériels et les responsables de la maintenance des axes Nord, Centre et Phosboucrâ identifient les durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations (immobilisations principales et composants). Ces durées correspondent aux durées potentielles d'utilisation technique. Les durées d'utilité et les méthodes d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement, si nécessaire.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Les interventions de maintenance courante sont comptabilisées en frais d'entretien si la fréquence de renouvellement de cette maintenance en volume est annuelle. La remise en état partielle ou totale d'un ou plusieurs composants relève du gros entretien. Elle est comptabilisée en immobilisation et la valeur nette comptable remplacée est sortie du bilan.

AMORTISSEMENTS

En l'application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur les durées d'utilité correspondant aux durées techniques suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Durée</i>
Terrains	10 à 30 ans
Constructions	15 à 60 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	5 à 30 ans
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 à 30 ans

Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement si nécessaire.

CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2019 la norme IFRS 16 « contrat de location » selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée ». Avec l'application de cette nouvelle norme, le Groupe OCP comptabilise désormais l'ensemble de ses contrats de location au bilan, à l'exception des contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou de ceux portant sur des biens d'une valeur neuve unitaire à neuf inférieure à 50 000 dirhams.

À la date de transition, le Groupe n'a pas modifié la valeur des actifs et passifs liés aux contrats de location qualifiés de location-financement selon IAS 17. Les actifs ont été reclassés en droit d'usage et les dettes de location-financement sont désormais présentées avec les dettes de location. Les dispositions d'IFRS 16 seront appliquées aux événements qui pourraient survenir après la date de transition.

COÛTS D'EMPRUNT

Les frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations identifiées, et encourus pendant la période de construction, font partie intégrante du coût de l'actif conformément à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ».

À ce titre, le Groupe OCP a capitalisé des coûts d'emprunt pour 635 millions de dirhams au titre de l'exercice 2019 contre 817 millions de dirhams au titre de l'exercice 2018.

8.1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

ÉVALUATION INITIALE ET ULTÉRIEURE

Les immobilisations incorporelles sont composées des brevets, licences, logiciels et des frais de recherche et développement. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les dépenses de matériel et de services, les frais liés au personnel directement affectés à la production et à la préparation de certains logiciels en vue de leur utilisation et les coûts d'emprunts lorsque les conditions d'éligibilité sont satisfaites.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont immobilisées dès lors que les critères de reconnaissance d'un actif tels qu'édictés par la norme IAS 38 sont remplis : faisabilité technique, intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre, probabilité d'avantages économiques futurs, disponibilité de ressources, capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses de développement. Les dépenses encourues pendant la phase de recherche ne sont pas immobilisées, mais comptabilisées en charges.

AMORTISSEMENTS

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement des logiciels et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité qui s'étale de 1 an à 5 ans.

DÉPENSES DE DÉVELOPPEMENT

La phase de développement commence dès lors que la faisabilité économique du gisement est démontrée et qu'une décision concernant son développement est prise. Seules les dépenses engagées avant la phase de production et pour le développement du gisement sont capitalisées. Les dépenses de développement visant à maintenir la production existante sont comptabilisées en charges.

ÉCART D'ACQUISITION

Il n'existe pas d'écart d'acquisition significatif au sein du Groupe.

8.1.3 TESTS DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR

ÉVALUATIONS RETENUES POUR LES TESTS DE PERTE DE VALEUR

Les hypothèses et les estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et les taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Compte tenu de l'activité du Groupe, trois principales unités génératrices de trésorerie sont identifiées :

- **Axe Nord (Khouribga – Jorf Lasfar) :** cet axe abrite la plateforme intégrée de transformation de phosphate. Le phosphate extrait à Khouribga est transporté par Slurry Pipeline à Jorf Lasfar où il est transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Jorf Lasfar.
- **Axe Centre (Youssoufia et Benguérir – Safi) :** cet axe abrite la plateforme intégrée de transformation de phosphate. Le phosphate extrait à Youssoufia et à Benguérir est transporté par voie ferroviaire à Safi où il est transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Safi.
- **Axe Phosboucrâ :** Le site de Boucrâ est un site d'extraction, dédié au commerce de la Roche. Le phosphate qui y est extrait, est transporté par convoyeur au centre de traitement à Laâyoune, puis exporté par voie maritime.

Les tests de dépréciation des actifs immobilisés suivent les règles suivantes :

- Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an.
- Les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, lesquels sont définis ci-après :
 - Diminution importante de la valeur de marché de l'actif,
 - Obsolescence ou dégradation physique de l'actif,
 - Changements importants négatifs dans l'utilisation passée ou prévue de l'actif,
 - Changement important dans l'environnement technologique, économique ou juridique,
 - Augmentation des taux d'intérêt ou des taux de rendement pouvant affecter la valeur d'utilité.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable d'une UGT est la plus élevée de sa juste valeur nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, tels que résultant du budget et du plan stratégique approuvé par le Conseil d'administration, augmentée de sa valeur de sortie à la fin de sa durée de vie prévue.

Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé à la clôture des exercices 2018 et 2019.

8.2 VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2018	Acquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassement	Écart de conversion	Autres variations	31 décembre 2019
Valeur Brute :								
Terrains	6 120	(16)			98	(1)		6 201
Constructions	40 615	2 413		(12)	7 438	(2)		50 451
Installations techniques, matériel et outillage	97 349	1 065		(336)	(967)	(1)		97 110
Matériel de transport	971	25		(13)	(90)			893
Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers	2 702	109		(28)	544	(2)		3 325
Droit d'usage des immobilisations corporelles*		94			2 135		1 887	4 116
Autres immobilisations corporelles	10 911	8 098			(9 105)			9 904
Total valeur brute	158 669	11 787		(389)	53	(6)	1 887	172 001
Amortissements :								
Terrains	(1 098)		(24)					(1 121)
Constructions	(11 633)		(1 344)	3	61			(12 913)
Installations techniques, matériel et outillage	(41 792)		(4 418)	353	840			(45 017)
Matériel de transport	(738)		(56)	13	54			(727)
Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers	(1 184)		(300)	16	17			(1 452)
Droit d'usage des immobilisations corporelles			(468)		(1 037)			(1 505)
Autres immobilisations corporelles	(631)		(238)	7	63			(799)
Pertes de valeur :								
Constructions	(3)			1				(3)
Total amortissements et pertes de valeur	(57 079)		(6 848)	393	(3)	1		(63 537)
Valeur nette comptable	101 589	11 787	(6 848)	4	50	(5)	1 887	108 464

*Les immobilisations en location-financement sont désormais présentées dans les droits d'usage des contrats de location, à la suite de l'application d'IFRS 16.

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017	Acquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassement	Écart de conversion	Autres variations	31 décembre 2018
Valeur Brute :								
Terrains	6 011	473		(433)	70	(1)		6 120
Constructions	36 029	1 723		(669)	3 535	(3)		40 615
Installations techniques, matériel et outillage	101 471	3 345		(488)	(6 981)	(1)	3	97 349
Matériel de transport	953	32		(4)	(11)			971
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	2 508	143		(25)	52	(2)	25	2 702
Autres immobilisations corporelles	2 875	(501)		502	7 998		2	10 876
Immobilisations corporelles en cours	(28)	4 378		(39)	(4 285)		9	35
Total valeur brute	149 821	9 593		(1 156)	379	(7)	38	158 669
Amortissements :								
Terrains	(1 028)		(69)					(1 098)
Constructions	(11 142)		(995)	494	9			(11 633)
Installations techniques, matériel et outillage	(38 330)		(3 915)	461	(8)			(41 792)
Matériel de transport	(694)		(48)	3				(738)
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	(997)		(197)	14	(1)		(4)	(1 184)
Autres immobilisations corporelles	(612)		(80)	61				(631)
Pertes de valeur :								
Constructions	(3)		(1)	1				(3)
Total amortissements et pertes de valeur	(52 806)		(5 304)	1 035		1	(5)	(57 079)
Valeur nette comptable	97 015	9 593	(5 304)	(122)	380	(6)	33	101 589

Les principales réalisations de l'année 2019:

- Au niveau de la mine, démarrage du convoyeur de liaison qui lie la mine Mzinda à l'usine de traitement de Youssoufia.
- Au niveau de la transformation, démarrage de la ligne sulfurique D d'une capacité de 1,5 millions de tonnes par an ainsi que le lancement de la production du MAP soluble au niveau du site de Jorf Lasfar.
- Côté environnement, installation de la technologie de lavage des gaz dans 8 lignes de production de l'Acide Phosphorique et 3 lignes de production de l'Acide Sulfurique au niveau du site de Safi.

Par ailleurs, le Groupe continue son programme d'investissement :

Au niveau de la mine avec :

- Le lancement des travaux de construction de la laverie Benguerir en début 2019. Ce projet a pour objectifs de :
 - Assurer une production de 3 MT/an à horizon 2020 et de 9 MT/an à horizon 2025 en vue de répondre au besoin du site de Safi.
 - Réduire le coût du transport par train jusqu'à Youssoufia et Safi par le transport du produit lavé flotté au lieu du phosphate brut ;
 - Enrichir toutes les couches phosphatées de la mine de Benguerir sans contraintes.
- La poursuite des travaux de construction de la laverie de Laayoune destinée au traitement des nouvelles couches phosphatées de Boucraâ pour assurer une exploitation rationnelle et équilibrée du gisement avec une capacité de lavage annuelle de 3 millions de tonnes. Cette nouvelle unité de lavage et flottation disposera de deux lignes de lavage et de quatre lignes de flottation.

Au niveau des sites de transformation avec :

- La construction de trois nouvelles lignes sulfuriques et de deux centrales électriques à Jorf Lasfar.
- Le lancement de la construction de la ligne sulfurique PS4 à Safi avec une capacité annuelle de 700 tonnes.
- La continuité des travaux de construction de la nouvelle unité d'acide phosphorique à Jorf Lasfar.
- Le lancement de la construction, à la plateforme de Jorf Lasfar, de trois lignes de production d'engrais avec une capacité unitaire de 1MT/an, identiques au modèle installé aux JFC avec possibilité de production du TSP.

8.3 VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2018	Acquisitions	Dotations	Reclassement	31 décembre 2019
Valeur Brute :					
Immobilisations en recherche et développement	85	150		(134)	100
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	78	2		(3)	76
Licences et logiciels	551	36		55	642
Autres immobilisations incorporelles	233	636		(20)	849
Total valeur brute	947	824		(102)	1 668
Amortissements :					
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(40)		(15)		(55)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(55)		(8)	3	(59)
Amortissement des licences et logiciels	(235)		(34)	1	(268)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(107)		(80)	(3)	(190)
Total amortissements et pertes de valeur	(437)		(137)	1	(572)
Valeur nette comptable	510	824	(137)	(101)	1 095

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017	Acquisitions	Dotations	Reclassement	31 décembre 2018
Valeur Brute :					
Immobilisations en recherche et développement	74	10			85
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	72	6			78
Licences et Logiciels	443	64		45	551
Autres immobilisations incorporelles	54	495		(316)	233
Total valeur brute	643	574		(271)	947
Amortissements :					
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(27)		(12)		(40)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(51)		(6)	2	(55)
Amortissement des licences et logiciels	(170)		(64)		(235)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(75)		(31)	(2)	(107)
Total amortissements et pertes de valeur	(322)		(114)	(1)	(437)
Valeur nette comptable	321	574	(114)	(271)	510

8.4 DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS

(En millions de dirhams)	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations nettes aux amortissements	(6 956)	(5 489)

L'augmentation des dotations nettes aux amortissements sur l'exercice s'explique par l'effet des investissements mis en service courant 2019.

Note 9 – Provisions et passifs éventuels

9.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une obligation est qualifiée d'implicite lorsque les deux conditions suivantes sont remplies :

- Il a été indiqué aux tiers, par des pratiques passées, par une politique affichée ou par une déclaration récente suffisamment explicite, que le Groupe assumera certaines responsabilités ;
- Le Groupe a créé chez les tiers une attente fondée qu'il assumera ces responsabilités.

9.2 DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

(En millions de dirhams)	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations nettes aux provisions	(511)	(332)

Les dotations nettes aux provisions affichent une augmentation de 179 millions de dirhams en 2019 par rapport à 2018, liée essentiellement à l'effet compensé de :

- La dépréciation des créances Heringer pour un montant de 466 millions de dirhams en raison de ses difficultés financières, et
- La baisse des dotations pour risques et charges de 499 millions de dirhams liée principalement à la reprise des provisions constituées en 2018 concernant un contentieux sur marché pour 220 millions et une provision du contrôle fiscal pour 110 millions de dirhams.

9.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges courantes et non courantes se détaillent comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2018	Dotations	Reprises	Autres variations	31 décembre 2019
Provisions non courantes	5 373	116	(354)	765	5 900
Provisions pour avantages au personnel	4 616	25	(15)	755	5 380
Provisions pour réhabilitation des sites	307	13			320
Autres provisions non courantes	450	79	(339)	10	200
Provisions courantes	328	35	(10)		353
Autres provisions courantes	328	35	(10)		353
Total des provisions	5 701	151	(364)	765	6 253

ÉVALUATION DES PROVISIONS POUR AVANTAGES AU PERSONNEL

Les provisions pour avantages au personnel couvrent les avantages relatifs à l'allocation décès, les plans médicaux, l'allocation forfaitaire de départ à la retraite et autres avantages à long terme. Le détail de ces avantages est développé dans la note 5 « charges et avantages au personnel ».

ÉVALUATION DES PROVISIONS DE RÉHABILITATION DES SITES

La réhabilitation des sols miniers fait partie intégrante de la politique de développement durable du Groupe OCP. Le Groupe anticipe ainsi la réhabilitation des terrains dès le début de l'extraction. Sa démarche prévoit de récupérer la terre végétale et de la stocker pendant l'exploitation de la mine. Par la suite, à la fin de l'exploitation, ces déblais sont utilisés pour créer un terrain régulier et préparer les sols à une utilisation agricole. Le Groupe en profite également pour initier des activités agricoles et forestières profitables

aux communautés. Cette démarche, repose sur l'implication, dès l'amorce du projet, des populations locales ainsi que des autorités et associations ou organismes concernés. En plus de respecter les particularités des sols et des conditions climatiques locales, les cultures et les activités introduites se font au regard des savoir-faire locaux. L'ancienne mine de Khouribga atteste de l'intérêt de cette démarche.

9.4 PASSIFS ÉVENTUELS

Les passifs éventuels se rapportent à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel des activités du Groupe. Le Groupe OCP n'anticipe pas que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

9.5 ENGAGEMENTS DONNÉS

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>31 décembre 2019</i>	<i>31 décembre 2018</i>
Lettres de crédit	1 774	1 289
Droits et engagements divers	650	295
Total des engagements donnés	2 424	1 583

Note 10 – Instruments financiers, endettement net et coût net de financement

10.1 ACTIFS FINANCIERS DE GESTION TRÉSORERIE, DETTES FINANCIÈRES, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT:

10.1.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENT COMPTABLE

DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières comprennent les emprunts et dettes financiers et les découverts bancaires. Ils sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant qui permettra d'éteindre l'obligation associée, nette des coûts liés. Lors des évaluations ultérieures, ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés au poste « Coût de l'endettement financier brut » sur la durée de la dette financière.

Les actifs et passifs financiers sont qualifiés de courants lorsque l'échéance des flux de trésorerie attendus de l'instrument est inférieure à un an.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme (échéance inférieure à trois mois) classés dans cette catégorie dès lors que les critères suivants sont remplis :

- très liquides,
- facilement convertibles en un montant connu de trésorerie,
- soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à court terme correspondent pour l'essentiel à des SICAV de trésorerie évaluées à la juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

ACTIFS FINANCIERS DE GESTION DE TRÉSORERIE

Les actifs financiers de trésorerie correspondent essentiellement à des dépôts à terme. Il s'agit des placements dont les conditions de maturité et de revenu sont déterminées lors de leur mise en place et que le Groupe a l'intention et les moyens de conserver jusqu'à leurs échéances. Ils sont évalués au coût amorti. La rémunération des dépôts à terme est comptabilisée en résultat financier.

ENDETTEMENT NET

L'endettement net s'entend comme la somme des dettes financières non courantes et courantes, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie et les actifs financiers de trésorerie.

COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut net des produits financiers des placements de trésorerie.

- *Le coût de l'endettement brut* : il inclut les charges d'intérêt calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les coûts de remboursement anticipé d'emprunts ou d'annulation de lignes de crédit.
- *Les produits financiers des placements de trésorerie* : ils sont constitués des revenus de placements de trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs financiers de trésorerie.

10.1.2 ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES

10.1.2.1 VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES PAR NATURE

Le tableau ci-après décrit la ventilation des dettes financières Groupe par nature :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dettes financières courantes		
Crédits gouvernementaux	64	65
Crédits bancaires long terme part moins d'un an	5 347	5 178
Dettes de location financement part moins d'un an	484	114
Dettes financières résultantes des opérations Murabaha		387
Intérêts courus non échus	574	588
Autres crédits	797	789
Total dettes financières courantes	7 267	7 123
Dettes financières non courantes		
Crédits gouvernementaux	303	374
Crédits bancaires long terme part plus d'un an	20 930	20 105
Émission obligataire	26 840	26 718
Dettes de location financement part plus d'un an	1 645	134
Autres crédits	2 573	3 533
Total dettes financières non courantes	52 292	50 864
Total dettes financières	59 559	57 987

Les dettes financières affichent une augmentation de 1 571 millions de dirhams à fin décembre 2019 par rapport à fin 2018 qui s'explique principalement par l'application à partir du 1^{er} janvier 2019 de la nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location. En effet, le Groupe comptabilise désormais une dette de location reflétant la somme des loyers restant à payer, actualisés au taux marginal d'endettement déterminé, en contrepartie d'un droit d'utilisation de l'actif sous-jacent (cf. Note « 1.2.A - Norme IFRS 16 « Contrats de location » »)

10.1.2.2 ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES : TAUX ET MATURITÉS

Le tableau ci-après présente le total des emprunts analysés selon les taux d'intérêt, les maturités ainsi que les devises.

(En millions de dirhams)	Taux d'intérêts	Taux d'intérêt moyen pondéré	Maturité résiduelle moyenne pondérée	31 décembre 2019
Crédits gouvernementaux				
Libellé en EUR	[1,30 % -2,50 %]	2,09 %		64
Crédits bancaires long terme part moins d'un an				5 347
Libellé en USD	[2,94 % -4,15 %]	3,57 %		1 349
Libellé en MAD	[3,20 % -3,95 %]	3,53 %		3 603
Libellé en EUR	[1,13 % -4,47 %]	2,61 %		394
Dettes issues des contrats de location				
Libellé en MAD	[3,50 % -4,70 %]	3,54 %		484
Intérêts courus non échus				574
Autres Crédits				797
Total dettes financières courantes				7 267
Crédits gouvernementaux				
Libellé en EUR	[1,30 % -2,50 %]	2,36 %	11	303
Crédits bancaires long terme part plus d'un an				20 930
Libellé en EUR	[1,13 % -4,47 %]	2,09 %	6	2 168
Libellé en MAD	[3,25 % -3,95 %]	3,75 %	4	14 483
Libellé en USD	[2,94 % -4,15 %]	3,56 %	5	4 279
Dettes issues des contrats de location				
Libellé en MAD	[3,50 % -4,70 %]	3,76 %	3	1 645
Émission obligataire				26 840
Libellé en MAD				
Libellé en USD	[4,50 % -6,88 %]	5,49 %	9	26 840
Autres Crédits				2 573
Total dettes financières non courantes				52 292
Total dettes financières				59 559

10.1.2.3 ECHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente l'échéancier des dettes financières au 31 décembre 2019 :

(En millions de dirhams)	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total au 31 décembre 2019
DETTE MOYEN ET LONG TERME	7 267	45 356	6 936	59 559

10.1.2.4 PRINCIPAUX CONTRATS DE FINANCEMENT DU GROUPE

Ci-après une description des principaux contrats de financement du Groupe conclus courant l'exercice 2019 :

- En 2019, la filiale Phosboucrâ a conclu trois contrats de financement pour un montant total de 4 milliards de dirhams à taux d'intérêt fixe. L'encours au 31 décembre 2019 est de 4 milliards de dirhams.
- En décembre 2019, OCP S.A a conclu un emprunt d'un montant global de 1.25 milliards de dirhams à taux d'intérêt fixe. L'encours au 31 décembre 2019 de cette ligne est de 600 millions de dirhams.
- En décembre 2019, OCP S.A a conclu un emprunt d'un montant global de 3.3 milliards de dirhams à taux d'intérêt fixe. L'encours au 31 décembre 2019 de cette ligne est de 1.6 milliards de dirhams.

10.1.3 ANALYSE DES ACTIFS FINANCIERS

10.1.3.1 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Trésorerie	2 848	3 252
Équivalents de trésorerie	10 639	13 889
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 487	17 141
Banques (soldes créditeurs)	4	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie	13 483	17 140

10.1.3.2 ACTIFS FINANCIERS DE GESTION DE TRÉSORERIE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs financiers de trésorerie	573	5 654

Les actifs financiers de gestion trésorerie comprennent essentiellement des dépôts à terme supérieurs à trois mois contractés principalement par OCP S.A pour 500 millions de dirhams au 31 décembre 2019 contre 5 600 millions de dirhams au 31 décembre 2018.

10.1.3.3 ÉCHÉANCIER ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS DE TRÉSORERIE

ÉCHÉANCIER DES ACTIFS FINANCIERS DE TRÉSORERIE

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et par l'investissement du Groupe.

À ce titre, le portefeuille de placement est réparti entre des instruments à horizon très court terme pour répondre aux besoins d'exploitation, et des instruments à horizon de placement au-delà d'un mois dans le but d'améliorer les rendements et être en ligne avec les objectifs.

(En millions de dirhams)	0-1 mois	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an	Total
OPCVM Monétaire	6 978				6 978
Dépôt à terme	3 500	733			4 233
Total	10 478	733			11 212

10.1.4 ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Crédits financiers	26 646	25 726
Emprunts obligataires	26 840	26 718
Autres emprunts et dettes assimilées	3 934	4 579
Découverts bancaires	10	1
Endettement financier brut bancaire et obligataire	57 430	57 023
Équivalents de trésorerie	10 639	13 889
Disponibilités	2 848	3 252
Actifs financiers de gestion de trésorerie	573	5 654
Actifs financiers	14 060	22 795
Endettement financier net bancaire et obligataire	43 370	34 228
Dettes financières issues des contrats de location IFRS 16	2 129	578
Dettes financières résultantes des opérations Murabaha		387
Endettement financier divers	2 129	965
Endettement financier total	45 499	35 193

10.1.5 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net se détaille comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2019	Exercice 2018
Charges d'intérêt	(1 988)	(1 865)
Coût d'endettement financier brut	(1 988)	(1 865)
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	191	122
Autres produits d'intérêts	286	177
Produits financiers des placements	477	299
Coût d'endettement financier net	(1 511)	(1 567)

10.2 AUTRES ACTIFS FINANCIERS**10.2.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENTS COMPTABLES****AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

Les autres actifs financiers sont classés comme « Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres » et comprennent principalement les titres de participation non consolidés. Le Groupe a choisi d'évaluer ses actifs à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres non recyclables.

AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus sur les prêts et créances calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes des entités non consolidées, le résultat de change sur les opérations de financement net de la partie efficace de la couverture des taux de change, la désactualisation des provisions et des créances et dettes, les pertes de valeur et résultats sur actifs financiers.

10.2.2 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019			31 décembre 2018		
	Valeur brute	Réévaluation	Net	Valeur brute	Réévaluation	Net
Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres	1 103	(564)	539	1 020	(612)	408
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	27		27	27		27
Créances sur cession d'immobilisations	39	(5)	35	34	(5)	30
Autres créances financières	420	(1)	419	407	(1)	407
Total des actifs financiers non courants	1 589	(569)	1 020	1 489	(617)	872

Les actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres correspondent aux titres non consolidés détenus par OCP S.A et ses filiales notamment OCP International.

La réévaluation concerne principalement la dépréciation des titres Heringer suite à ses difficultés financières.

10.2.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers se détaillent comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat de change sur opérations de financement	50	(412)
Décote créance relative au crédit de TVA	(97)	(1 321)
Autres	(64)	(4)
Autres produits et charges financiers	(110)	(1 737)

Le résultat de change net sur les emprunts s'élève à 50 millions de dirhams au titre de l'exercice 2019, expliqué par la stagnation des taux de change MAD/\$ entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019.

Cette perte de change a été limitée par la mise en place d'une relation de couverture comptable en date du 1^{er} septembre 2018 (cf. Note 4.1.3 Gestion du risque de change et du risque de crédit).

Pour rappel, le résultat de change était de -412 MMAD en décembre 2018 du fait de la hausse du taux de change MAD/\$ qui est passé de 9,33 au 31/12/2017 à 9,56 au 31/12/2018.

Par ailleurs, a charge financière nette de 97 millions de dirhams correspond à l'actualisation de la dette relative aux intérêts précomptés post-payés selon la convention de financement du crédit de TVA.

10.3 POIDS DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS**10.3.1 POIDS DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

En application d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir, les évaluations à la juste valeur doivent être classées selon une hiérarchie fondée sur les données utilisées pour évaluer la juste valeur de l'instrument qui comporte les niveaux suivants :

- **niveau 1** : utilisation de cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement) ;
- **niveau 2** : utilisation de cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables ou de techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables ;
- **niveau 3** : utilisation de techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

Notes annexes aux états financiers consolidés

(En millions de dirhams)		Au 31 décembre 2019			
Rubriques au bilan et classes d'instruments	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non-observables
Trésorerie & équivalents de trésorerie	13 487	13 487	13 487		
Actifs financiers de trésorerie	573	573		573	
Actifs financiers disponibles à la vente	539	539			539
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	27	27			27
Total Actifs financiers	14 627	14 627	13 487	573	566
Emprunts et dettes financières courants	7 267	7 267		7 267	
Emprunts et dettes financières non courants	52 292	57 828	29 969	27 859	
Total Passifs financiers	59 559	65 095	29 969	35 126	

(En millions de dirhams)		Au 31 décembre 2018			
Rubriques au bilan et classes d'instruments	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non-observables
Trésorerie & équivalents de trésorerie	17 141	17 141	17 141		
Actifs financiers de trésorerie	5 654	5 654		5 654	
Actifs financiers disponibles à la vente	408	408			408
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	27	27			27
Total Actifs financiers	23 230	23 230	17 141	5 654	436
Emprunts et dettes financières courants	7 123	7 123		7 123	
Emprunts et dettes financières non courants	50 864	53 326	28 783	24 543	
Total Passifs financiers	57 988	60 450	28 783	31 666	

10.3.2 GESTION DES RISQUES

10.3.2.1 CERTAINES DISPOSITIONS ET TERMES CONTRACTUELS DE LA DETTE

Les contrats de financement du Groupe contiennent des termes standards du marché y compris l'engagement de disposer au moins d'une notation « Investment Grade ». Cet engagement est à respecter pour 6 institutions : KFW, Banque Européenne d'Investissement, Agence Française de Développement, Banque Islamique de Développement, Banque Africaine de Développement.

10.3.2.2 RÉSERVES DE TRÉSORERIE

Pour faire face à ses engagements, le Groupe OCP dispose également de réserves potentielles de trésorerie sous forme de lignes de découverts et de crédits documentaires, assortis de cautions accordées aux entités du Groupe. Ces réserves représentent un montant global de 3,6 milliards de dirhams, activable sans autorisation préalable en cas de position Short sur le cash.

Par ailleurs, le mécanisme de *cash pooling* bancaire multi-entités mis en œuvre depuis 2015 permet notamment une souplesse de gestion opérationnelle du cash et la réalisation de prêts – emprunts consentis entre entités centralisées/centralisatrices. Ce mécanisme est basé sur le mode *Zero Balancing Account* indirect qui consiste en une remise à zéro quotidienne des soldes et permet de visualiser sur un seul compte la situation globale de trésorerie des entités qui sont intégrées dans le *cash pooling*.

Enfin, le Groupe a également la possibilité d'activer auprès des banques marocaines partenaires, le mécanisme d'escompte sans recours des créances commerciales détenues par l'OCP sur certains de ses clients.

10.3.2.3 ENGAGEMENTS REÇUS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Emprunts non utilisés	8 705	3 097
Autres engagements reçus sur contrats et marchés	9 624	6 954
Emprunts garantis par l'état	368	440
Total des engagements reçus	18 697	10 492

Les autres engagements reçus sur contrats et marchés concernent les engagements reçus des fournisseurs relatifs aux avances versées dans le cadre des programmes industriels entrepris par le Groupe. L'analyse des emprunts garantis par l'Etat est présentée dans la Note 13 « relations avec l'Etat ».

10.3.2.4 GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

La sécurité du capital est un objectif majeur de la politique de placement du Groupe. Les excédents de trésorerie sont placés sur des supports à risque accepté et auprès de contreparties de qualité.

À ce titre, la Salle des marchés agit en conformité aux règles et procédures ci-après :

PRÉ-QUALIFICATION DES CONTREPARTIES :

Pré-qualifier les contreparties bancaires, émetteurs de dettes, sociétés de gestion et Organismes de placement collectif OPCVM auprès desquelles le Groupe OCP est exposé directement ou indirectement.

La Salle des marchés est autorisée à traiter avec les contreparties bancaires dont la notation est supérieure à la notation requise minimale de trois crans en dessous de la notation S&P Fitch Ratings de la dette marocaine.

En ce qui concerne les émetteurs de dettes, la Salle des marchés est autorisée à traiter avec eux si les conditions ci-dessous sont satisfaites :

- Émission du Trésor Public : Bons du trésor de maturité résiduelle inférieure ou égale à deux ans. Des dérogations peuvent être octroyées par le Comité de Gestion pour toutes autres maturités au cas par cas ;
- Émission de dettes privées autres que les contreparties bancaires : Toute souscription doit être validée par le Comité de Gestion au cas par cas.
- Enfin, la pré-qualification des OPCVM passe par les deux étapes suivantes :
- Choix de la société de gestion : La société gestionnaire doit avoir une notation de gestion minimale M2 selon l'échelle de notation Fitch ;
- Choix de l'OPCVM : L'investissement porte essentiellement sur les OPCVM à faible sensibilité et assez liquides pour permettre au Groupe de gérer sa liquidité dans de meilleures conditions.

DIVERSIFICATION DES CONTREPARTIES

Les contreparties auxquelles est exposé le Groupe OCP sont diversifiées selon les règles prudentielles définies en interne.

FIXATION DES LIMITES PAR TYPE D'INSTRUMENTS PORTÉS AUPRÈS D'UNE CONTREPARTIE

L'encours d'investissement direct auprès d'une contrepartie bancaire est classifié par type d'instruments et est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de ladite contrepartie. Ces limites fixent :

- L'encours maximal autorisé auprès d'une contrepartie en pourcentage des fonds propres.
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instruments qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total du Groupe investit directement sur ce type d'instrument.
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instruments qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total de la contrepartie sur ce type d'instruments.

Par ailleurs, l'encours auprès d'un OPCVM est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de la société de gestion et du dit OPCVM. Ces limites fixent l'encours maximal autorisé auprès d'un OPCVM en pourcentage de l'actif net et l'encours maximal autorisé auprès de la société de gestion.

Toute dérogation par rapport aux règles ci-dessous doit faire l'objet de validation par le Comité de Gestion.

10.3.2.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et l'investissement du Groupe. À ce titre, il doit être composé d'instruments liquides, flexibles et disponibles.

La répartition des actifs investis entre les portefeuilles de placement est fonction des prévisions des flux de trésorerie et est comme suit :

- Instruments à horizon de placement très court-terme et de nature liquides, permettant de répondre aux besoins quotidiens d'exploitation.
- Instruments à horizon de placement court terme, conformes aux paramètres de gestion du risque de contrepartie, permettant de générer un taux de rendement en ligne avec les objectifs de rendement de la politique de placement.

Note 11 – Impôt sur le résultat

11.1 TRAITEMENT COMPTABLE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres. Les taux d'imposition utilisés sont les taux votés ou quasiment votés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés selon l'approche bilancielle. Le Groupe applique la méthode du report variable. Le Groupe OCP comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan à l'exception de l'écart d'acquisition.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles, nets des passifs d'impôts différés imputables, et les reports fiscaux déficitaires ne sont comptabilisés que s'il est probable qu'un profit futur, déterminé avec suffisamment de précision, soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité a :

- Un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ;
- L'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont présentés en net lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible.

11.2 ANALYSE DE LA CHARGE FISCALE

(En millions de dirhams)	Exercice 2019	Exercice 2018
Charge/produit impôt exigible	(1 502)	(1 071)
Charge/produit impôt différé	(223)	(29)
Total de la charge	(1 725)	(1 100)

11.3 RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE

L'évolution des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(En millions de dirhams)	Exercice 2019	Exercice 2018
+Résultat net - Part du Groupe	2 843	5 425
+Résultat net - Part des minoritaires	173	178
-Quote-part de résultat net des sociétés mise en équivalence	(360)	(399)
+/- Impôt de l'exercice	1 725	1 100
Résultat comptable consolidé avant impôt	4 381	6 302
+/- Différences permanentes*	1 208	136
= Résultat fiscal consolidé	5 589	6 438
Taux d'imposition théorique	22,50 %	21,11 %
= Impôt théorique **	(1 257)	(1 359)
Déficits fiscaux		45
Différence de taux d'impôt par rapport à OCP S.A	(574)	77
Report variable	113	53
Autres éléments	(7)	85
= charges d'impôts de l'exercice	(1 725)	(1 100)
dont		
impôt exigible	(1 502)	(1 071)
impôt différé	(223)	(29)

(*) Les principales différences permanentes sont les charges des exercices antérieurs, la charge pour redressement fiscal, les subventions et dons non déductibles et les revenus des titres de participation.

(**) Le taux d'impôt théorique tient compte du chiffre d'affaires local imposé à 30 % et de celui à l'exportation réalisé en devises imposé à 17,5 %.

11.4 IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2018	Mouvement de l'activité en résultat	Variation périmètre de consolidation	31 décembre 2019
Impôts différés actifs bruts	16	63		79
Impôts différés actifs non appréhendés				
Impôts différés actifs nets	16	63		79
Impôts différés passifs	993	39		1 031

La ventilation par nature des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Différences temporaires	1 323	903
Élimination des résultats internes	632	500
Immobilisations incorporelles	(348)	(179)
Immobilisations corporelles	20	13
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	49	49
Autres éléments de l'actif	5	(16)
Provisions pour avantages du personnel	1 617	1 617
Autres provisions	664	664
Autres éléments du passif		
Déficits fiscaux reportables	73	9
Autres		
Compensation	(3 956)	(3 545)
Total des impôts différés actifs	79	16

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Différences temporaires	3	3
Élimination des résultats internes	(223)	
Immobilisations incorporelles	109	81
Immobilisations corporelles	4 659	4 027
Actifs financiers disponibles à la vente	49	49
Stocks	399	399
Autres éléments de l'actif	(238)	(332)
Autres provisions	93	127
Déficits fiscaux reportables	(91)	(43)
Autres	228	226
Compensation	(3 956)	(3 545)
Total des impôts différés passifs	1 031	993

Note 12 – Capitaux propres et dettes obligataires subordonnées perpétuelles, dividendes et résultat par action

12.1 CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2019, le capital social s'élève à 8 288 millions de dirhams. Il est composé de 82 875 000 actions de valeur nominale de 100 dirhams. 729 300 actions de l'OCP sont détenues par sa filiale SADV.

(En nombre d'actions)	Actions ordinaires
En circulation au 1^{er} janvier 2019	82 875 000
Émissions en numéraire sur l'exercice	
En circulation au 31 décembre 2019	82 875 000
Valeur nominale	100 dirhams

12.2 DETTES OBLIGATAIRES SUBORDONNÉES PERPÉTUELLES

Le Groupe OCP a clôturé à la date du 4 mai 2018, une émission obligataire subordonnée perpétuelle avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt d'un montant de 5 milliards de dirhams. Cette émission par Appel Public à l'Épargne porte sur l'émission de 50 000 obligations subordonnées perpétuelles d'une valeur nominale de 100 000 dirhams chacune.

Cette opération permet au Groupe OCP de diversifier ses sources de financement dans le cadre de son plan d'investissement à horizon 2025 et s'inscrit dans la stratégie visant à consolider sa position de leader mondial. Cette opération permet également de renforcer la structure financière du Groupe et d'accompagner sa transformation tout en confortant ses ratios de crédit.

Cette émission ne fait l'objet d'aucune notation conformément à la norme IFRS 9 - Instruments financiers et compte tenu de ces caractéristiques, cet instrument est comptabilisé en capitaux propres. Le coût du coupon attribuable aux porteurs de l'ensemble des titres subordonnés s'élève à 414 millions de dirhams pour l'exercice 2019 contre 328 millions de dirhams pour l'exercice 2018.

12.3 DIVIDENDES

Les dividendes versés au titre de l'exercice 2019 pour 3 346 millions de dirhams correspondent à un dividende net par action de 40,73 dirhams.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Montant du dividende (en millions de dirhams)	3 346	2 478
Montant du dividende par action (en dirhams)	40,73	30,17

12.4 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice diminué des actions propres.

	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat net part du Groupe (en millions de dirhams)*	2 428	5 097
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	82 875 000	82 875 000
Nombre moyen d'actions propres en circulation au cours de l'exercice	729 300	729 300
Nombre d'actions pour le calcul du résultat	82 145 700	82 145 700
Résultat net de base et dilué par action	29,56	62,04

* En application de la norme IAS 33.19 et 12, le résultat net part du Groupe ajusté prend en compte le coût du coupon attribuable aux porteurs de titres subordonnés émis par le Groupe OCP (-414 millions de dirhams).

Note 13 – Relations avec l'État

L'État marocain est actionnaire de l'OCP avec une part majoritaire de 94,12%. À ce titre, l'État perçoit des dividendes annuellement conformément à la politique de distribution de dividendes du Groupe. Les dividendes à verser sont proposés par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires. Leur montant dépend de plusieurs paramètres notamment les bénéfices réalisés, les liquidités disponibles, la structure financière de la société ainsi que d'autres éléments qui peuvent être considérés comme pertinents par le Conseil d'administration.

En 2019, l'État marocain a reçu des dividendes nets d'impôts de 3,35 milliards de dirhams au titre du bénéfice distribuable de l'exercice 2018.

L'OCP a un statut de Société Anonyme depuis mars 2008. Antérieurement à cette date, l'OCP, en tant qu'entreprise publique, a bénéficié de la garantie de l'État pour les emprunts contractés auprès d'organismes étrangers.

Objet de l'emprunt	Devise de l'emprunt	Date de l'emprunt	Montants en millions de dirhams au 31 décembre 2019	Montants en millions de dirhams au 31 décembre 2018
Consolidation encours des emprunts AFD	EUR	2005	279	313
Installations Minières Sidi Chennane	EUR	2002	82	117
Renouvellement du bac de circulation et du circuit d'alimentation du soufre de l'unité sulfurique	EUR	2007	6	7
Acquisition de 2 pelles hydrauliques	EUR	2001	1	2
TOTAL	EUR		368	440

Au même titre que toutes les sociétés résidentes au Maroc, l'OCP est soumis à la réglementation fiscale en vigueur qui impose le paiement de droits, taxes et impôts à l'État marocain.

Le tableau suivant indique les transactions réalisées avec l'État ou avec les entreprises sous contrôle étatique pour les exercices 2018 et 2019 :

(En millions de dirhams)	Exercice 2019		Exercice 2018	
	État et entreprises sous le contrôle de l'État	BCP	État et entreprises sous le contrôle de l'État	BCP
Intérêts des placements	84	63	64	55
Coût d'utilités	1 014		1 382	
Autres charges d'exploitation	272		281	
Intérêts d'emprunts	20	101	9	83
Déductions des charges sociales	538		503	
Charges de transport ONCF	962		1 088	
Abonnement ONCF/cotisations forfaitaires	400		400	
Achats d'immobilisations et de stocks	95		50	

(En millions de dirhams)	Exercice 2019		Exercice 2018	
	État et entreprises sous le contrôle de l'État	BCP	État et entreprises sous le contrôle de l'État	BCP
Dettes Commerciales	531		581	
Autres créances et dettes	702		911	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	382	2 365	2 716	1 841
Placements	2 000		3 846	3 560
Emprunts	807	4 635	872	4 111



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina,
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société

OCP S.A.

2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

RESUME DU RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société OCP S.A., et de ses filiales (Groupe OCP), comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2019, le compte de résultat consolidé et l'état du résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidés et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des annexes aux comptes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 78.627 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 3.016.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 26 mars 2020

Les Auditeurs Contractuels

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



2 4, rue Al Abtal Hay Erraha 20 200 Casablanca Maroc
www.ocpgroup.ma